

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3179 du Mardi 27 Mars 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

**Ce que le peuple
aurait aimé
entendre de son
gouvernement**
(P.3)

Action humanitaire

La diaspora
congolaise au
chevet des
compatriotes
sinistrés



De g. à dr.: le Dr Arsène Bikoué
et William Bongho. (P.5)

Aide aux sinistrés du drame de Mpila

Western Union ne
transfère pas que
de l'argent, mais
aussi sa solidarité

(P.9)

Pôle de la souveraineté

Aimé Emmanuel
Yoka a levé un coin
de voile sur l'enquête
concernant le drame
de Mpila

*Selon l'expertise internationale, la plus forte
probabilité est que l'origine des explosions
est due à l'homme pour 28%.*

(P.3)



Sénégal

Wade fait ses valises!



Macky Sall (à g.)
élu président du
Sénégal, à l'issue
du deuxième tour
qui l'a opposé à
Abdoulaye Wade.

(P.3)



Après le drame de Mpila (Brazzaville)

Les familles sinistrées ont
commencé à percevoir l'allocation
de soutien

(P.9)

MTN CONGO

Des installations modernes pour mieux servir les abonnés de Nkayi et Dolisie

La compagnie de téléphonie mobile préférée des Congolais, MTN Congo, s'est dotée de locaux modernes pour ses agences commerciales de Nkayi et Dolisie, après ceux de Pointe-Noire et Brazzaville. La mise en service officielle de ces deux nouvelles infrastructures a donné lieu, du 28 février au 3 mars dernier, à d'intenses activités sportives et culturelles parrainées par le ministre en charge des télécommunications, M. Thierry Lézin MOUNGALLA, les autorités locales et la société MTN Congo, conduite par son Directeur général, M. Freddy Tchala.

Dans la ville sucrière, Nkayi, pavoisée aux couleurs yellow (jaune), le mardi 28 février en matinée, le public prend part à la cérémonie d'inauguration de la nouvelle agence MTN, en présence de l'administrateur-maire, M. Boueya Ngouala. A cette occasion, le directeur des ventes de MTN Congo, M. Stève Habib Picki-Diatha, a fait la présentation de la philosophie du groupe MTN et de l'agence de Nkayi, en énumérant les différents services mis à la disposition des abonnés MTN qui n'auront plus à effectuer de longues distances pour, par exemple, activer une carte SIM ou faire une recharge. La population de Nkayi qui a fait le bon choix des produits MTN, bénéficiera, désormais, sur place, des mêmes avantages et services que les abonnés de Brazzaville ou Pointe-Noire.

«Au regard de la croissance que connaît notre réseau dans le département de la Bouenza et de notre volonté manifeste d'offrir à nos chers abonnés un meilleur cadre qui réponde à leurs besoins, la direction de

MTN Congo a décidé de mettre en place un programme de construction d'une agence commerciale dans chaque

ban symbolique donnant accès, officiellement, aux locaux de l'agence située juste en face de la bibliothèque



Une vue du don offert à la municipalité de Dolisie.

département où elle est présente. Après la construction de son siège social à Brazzaville et de son siège régional à Pointe-Noire, MTN Congo a, en effet, décidé de poursuivre ce programme dans l'hinterland, en y construisant des agences commerciales», a-t-il expliqué.

Dans son mot de circonstance, l'administrateur-maire a salué l'initiative de MTN Congo qui a apporté la preuve irréfutable de son caractère de «société citoyenne». Après le rituel traditionnel de libation par les notables, en signe de bénédiction, M. Boueya Ngouala a coupé le ru-

municipale de Nkayi. C'est un imposant bâtiment à un niveau, comportant des bureaux et un service clientèle.



Photo de famille à la plate-forme sportive en construction.

En dépit de la pluie, le public a tenu à vivre ces moments de fête qui se

en cours de construction par la Fondation MTN Congo, dont les jeunes de cette contrée en seront les heureux bénéficiaires. Un rafraichissant a été servi aux différents invités. Les groupes traditionnels, les orchestres de la place ont agrémenté la cérémonie.

Le jour suivant, le mercredi 29 février, le tour est revenu à la capitale de l'or vert, Dolisie, de vibrer au rythme du Y'ello, elle-aussi. Le ton est donné, ici, par un cross qui a rassemblé la quasi-totalité de la jeunesse sportive de la ville. Le jeudi 1^{er} mars, en matinée, le ministre MOUNGALLA a procédé à l'inauguration de l'agence MTN de Dolisie, en présence

des autorités locales et départementales, notamment de l'administrateur-maire Paul Adam Dibouilou et du préfet Pierre Heyko Lekoba. Cette agence jouxte la représentation d'Agricongo, sur l'avenue menant à l'aéroport Ngot Zoungou.

A cet auditoire, le directeur général de MTN Congo, Freddy Tchala, a présenté le groupe MTN, ainsi que les différents services dont vont bénéficier les abonnés MTN.

Pour sa part, l'administrateur-maire a tenu à remercier les responsables de MTN Congo d'avoir pensé aux populations de Dolisie. Il les a rassurés du soutien de ses communautés, pour ce geste de cœur.

Outre l'ouverture de son agence commerciale, MTN Congo, à travers sa Fondation, a remis à la municipalité de Dolisie, un important don de matériel agricole pour l'assainissement de la ville. Un don composé de brouettes, pelles, râpeaux, machettes, bâches, gants, paires de bottes, cache-nez, etc.



Ici, devant la nouvelle agence Mtn Dolisie.

Pôle de la souveraineté

Aimé Emmanuel Yoka a levé un coin de voile sur l'enquête concernant le drame de Mpila

Le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, ministre de la justice et des droits humains, coordonnateur du pôle de la souveraineté, a fait une déclaration, vendredi 23 mars 2012, dans une salle de conférence du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sur le drame de Mpila. Dans cette déclaration, le coordonnateur du pôle de la souveraineté a évoqué l'enquête qui est en cours, en donnant les taux de probabilité de l'origine de l'incendie qui a fait exploser le dépôt d'armes et de munitions du camp du régiment blindé. Puis, il a souhaité que «ensemble de la classe politique, les médias et les autres centres de production de la pensée politique nationale fassent preuve de décence patriotique et d'hygiène républicaine, afin que nos morts ne servent pas de fonds de commerce politique aux uns et autres». Voici l'intégralité de sa déclaration.

Déclaration à la Presse du Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle de la Souveraineté, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains, relativement à la catastrophe du 4 Mars 2012

Mesdames et Messieurs,
Avant toutes choses, je voudrais que vous acceptiez que je m'incline, avec douleur, une fois de plus-car nous ne le ferons jamais assez-devant la mémoire de tous nos morts du drame du 4 mars 2012.

Mesdames et Messieurs,
Le dimanche 4 mars 2012, les populations de Brazzaville et à travers elles, toute la nation congolaise, ont connu une tragédie sans précédent, suite à l'explosion du dépôt de munitions du camp blindé de Mpila, tragédie dont les conséquences humaines, matérielles et psychologiques resteront longtemps profondes, voire indéfectibles, dans notre conscience collective.

Dès les premiers moments de cette catastrophe, le Président de la République, Chef de l'Exécutif, Premier Magistrat de la Nation, fort de la légitimité constitutionnelle que lui confère le suffrage universel direct, a mis en place un comité de crise chargé de la gestion administrative des suites de cette tragédie. Il a, dans le même temps, institué une commission d'enquête à laquelle se sont jointes les autorités judiciaires au moyen d'une instruction écrite du Procureur de la République, territorialement compétent, dès le 8 mars 2012, demandant aux Officiers de Police judiciaire et de Gendarmerie, membres de ladite com-

mission, de lui destiner les résultats de l'enquête. L'enquête initiée par le Chef de l'Etat a donc pour but essentiel d'éclairer les circonstances de la catastrophe, de déterminer si les causes en sont accidentelles ou criminelles et, dans ce dernier cas, d'en rechercher les auteurs pour une traduction éventuelle devant les juridictions nationales, qu'elles soient civiles ou militaires, conformément au code de Procédure pénale.

A ce propos, il nous paraît d'une certaine importance de faire observer que les travaux de l'expertise internationale en matière d'explosion des dépôts de munitions retiennent, aujourd'hui, 6 cas de figure possibles.

- 1-) du fait de l'Homme pour 28%;
 - 2-) de l'auto-inflammation pour 26%;
 - 3-) d'origine inconnue pour 22%;
 - 4-) d'origine connue pour 9%;
 - 5-) de la manutention pour 9%;
 - 6-) du court circuit pour 6%.
- Ainsi, l'enquête conduite par nos experts devra établir à quel cas pourrait se rattacher le drame de Mpila. Les investigations se mènent avec rigueur et diligence, mais aussi avec la nécessaire discrétion et l'indispensable sérénité qu'imposent la gravité des faits et la compassion de toute la nation et, naturellement, dans le respect absolu des libertés individuel-

les et des droits fondamentaux du citoyen, tels que garantis par la constitution de notre pays, notamment la présomption d'innocence.

Les enquêteurs sont saisis «in rem». Ils instrumentent, donc, sur tout ce qui leur paraît avoir un rapport direct ou indirect avec les faits, qu'il s'agisse des hommes ou des choses. Ils apprécient, chaque jour, avec professionnalisme, les éléments disponibles, avec les certitudes qui leur sont propres, sans autre déterminant que la recherche de la vérité scientifique, loin de toutes sortes de pesanteurs ou pressions d'où qu'elles pourraient provenir.

Mesdames et Messieurs,
Nous avons perdu nos frères et nos sœurs, de façon absurde. Nous avons, certes, la gorge nouée. Mais, cette tragédie a révélé l'immense générosité des Congolais et aussi l'attachement que les autres Nations ont à notre égard; elle a confirmé l'universalité des notions telles que la solidarité, la compassion, l'entraide. Mais, je tire aussi de ce drame l'audace d'affirmer qu'un pays dans lequel il existe l'amour du prochain, ne peut pas renoncer d'aller de l'avant, quel que soit le poids des épreuves. Nous irons de l'avant, ensemble, parce que nous ne sommes pas des étrangers les uns pour les autres. La génération d'aujourd'hui, la



Aimé Emmanuel Yoka.

génération de demain, la génération d'après-demain, les générations de tous les temps, n'ont pour seul devoir, vis-à-vis de la nation, que de construire ce pays qui est le nôtre.

Nous irons de l'avant. Nous continuerons à construire ce pays, notre bien commun, parce que nous n'imaginons pas un seul instant que nos compatriotes aient cessé de croire aux valeurs de nos deux outils essentiels pour avancer, que sont la République et l'Etat.

Il suffit que la Nation toute entière, unie, solidaire et fraternelle, lève cette option et que ses fils s'éloignent pour toujours et s'affranchissent à jamais de tout élément émotionnel qui a fait dire à Bismarck que la haine fait partie des plus mauvaises conseillères de la politique. C'est pourquoi, devant notre deuil qui se prolonge, il serait souhaitable que l'ensemble de la classe politique, les médias et les autres centres de production de la pensée politique nationale fassent preuve de décence patriotique et d'hygiène républicaine, afin que nos morts ne servent pas de fonds de commerce politique aux uns et autres.

Notre pays a plus que jamais besoin d'unité, de paix et de stabilité qui sont, de manière constante, les trois sources où s'abreuve, depuis toujours, la politique du Président Denis Sassou Nguesso.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

Editorial

Ce que le peuple aurait aimé entendre de son gouvernement

Le drame de Mpila a laissé paraître au grand jour, les erreurs du gouvernement en matière de communication. N'eût été la montée au créneau du président de la République, lui-même, la colère de l'opinion, particulièrement les populations directement victimes de la catastrophe, aurait donné une autre tournure à la suite des événements. En effet, l'après-midi même du dimanche 4 mars, le chef de l'Etat avait eu la modestie de reconnaître qu'il n'y avait rien à cacher que les explosions du camp du régiment blindé ne feront pas moins d'une centaine de morts. La triste réalité est bien celle-là.

Or, la volonté de certains membres du gouvernement, de ne pas traduire, dans le discours livré à la population meurtrie, la réalité qui venait de se produire comportait le risque de voir une opinion en colère, se retourner contre les pouvoirs publics. D'ailleurs, les officiels ont, eux-mêmes, vécu la sérieuse menace de la colère populaire, le jour des obsèques des victimes du drame de Mpila, le dimanche 11 mars.

Le paradoxe est que c'est du gouvernement que vient aussi la sagesse du type de discours que le peuple aurait aimé entendre, en ces moments difficiles. En effet, s'exprimant au nom du pôle de la souveraineté qu'il coordonne, le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka se distingue par un énoncé qui non seulement se manifeste par la sagesse des propos face à la douleur du peuple, mais encore, se signale par le courage d'aborder la vérité. Dans son hommage à «tous nos morts du 4 mars 2012» Maître Yoka écrit: «Puis, cette vérité qui tardait à montrer son visage, afin de nous faire croire que les dégâts n'étaient que matériels. Mais, il apparaît, clairement, que le diable était dans le détail. Sous les décombres, gisaient les corps de nos frères et sœurs. La fatalité nous a ri au nez, comme elle le fait dans toutes les nations du monde» (1).

Membre du gouvernement, il prend ses distances par rapport au discours gouvernemental sur la cause du drame: «Puis, vient cette interrogation dans les conversations: pourquoi cela s'est-il produit? Un incident, un court-circuit dans une réserve d'armes du régiment blindé de Mpila, dit-on, en guise de réponse» (2).

Enfin, le ministre d'Etat est de ceux qui pensent que ce drame induit une certaine remise en cause de notre mode de gouvernance (Gouverner, c'est prévoir): «Nous pleurons vos pertes qui sont les nôtres, celles de notre nation. Nos frères et sœurs sont, aujourd'hui, des martyrs et ils sont aussi les initiateurs involontaires de nouvelles réflexions sur les moyens à mettre en œuvre, pour éviter des effets désastreux et repenser à une formulation du principe de précaution et de prévention» (3).

Fidèle à sa logique d'être proche du malheur du peuple, Aimé Emmanuel Yoka a, dans une déclaration face à la presse, levé un coin du voile sur l'enquête, en donnant un détail extrêmement important. Il a indiqué, en effet, que selon les probabilités de l'expertise internationale, le drame de Mpila est du fait de l'homme pour 28%, contre 6% seulement du fait d'un court circuit. Cette vérité décapante, qui épouse le sentiment général de la population qu'il y a «une main noire» dans les explosions de Mpila, donne une nouvelle tournure au drame du 4 mars 2012.

Mais, le ministre d'Etat Yoka n'a parlé qu'au nom de son pôle. Il reste à savoir si le gouvernement tout entier aura le courage de le suivre dans la révélation de cette redoutable vérité qui, assurément, n'épargnera pas ceux qui ont voulu, jusque-là, la dissimuler. L'exigence éthique de devoir la vérité à son peuple, lorsqu'on est appelé à servir la République dans les hautes fonctions, les contraint à en tirer les leçons. Dans les responsabilités publiques, ce ne sont pas les avantages matériels et autres qui comptent, plutôt, l'honneur du devoir et la légitime fierté de servir son peuple. Lorsque cet honneur et cette légitime fierté n'y sont plus... Il faut reconnaître à Aimé Emmanuel Yoka, la vertu de dire ce que le peuple voudrait entendre de son gouvernement, pendant ce moment de malheur.

Joachim MBANZA

Note:
1-Voir texte: «Hommage du pôle de la souveraineté à nos compatriotes, à tous nos morts du 4 mars 2012» in La Semaine Africaine n°3176 du vendredi 16 Mars 2012. Page 6.
2 et 3: idem.

Sénégal

Wade fait ses valises!

Le suspense n'a pas duré longtemps. Le deuxième tour de l'élection présidentielle au Sénégal, qui opposait, dimanche 25 mars 2012, le président sortant, Abdoulaye Wade, à son ancien premier ministre devenu son grand opposant, Macky Sall, s'est soldé par une large victoire, une sorte de plébiscite, de ce dernier. Abdoulaye Wade a reconnu, humblement, sa défaite et, geste de fair-play, il a téléphoné à l'élu, pour le féliciter. Le Sénégal vient de donner à l'Afrique et au monde qu'il est une grande nation démocratique. Macky Sall devient ainsi le quatrième président à diriger le Sénégal, depuis son indépendance.

Les résultats officiels sont, en principe, attendus pour mardi ou mercredi. Mais, le dépouillement des bulletins de vote, bureau par bureau, le dimanche 25 mars, dans la soirée, a donné une large avance au candidat de l'opposition, Macky Sall, qui a bénéficié du soutien des douze candidats éliminés au premier tour. Dès lors, le président sortant, Abdoulaye Wade, a constaté que les carottes étaient cuites pour lui et, avant même la proclamation officielle des

résultats, il a téléphoné le vainqueur pour le féliciter. L'attitude de fairplay du président battu a facilité les choses. Dans un communiqué, le dimanche soir même, il a indiqué: «Mes chers compatriotes, à l'issue du second tour de scrutin, les résultats en cours indiquent que Macky Sall a remporté la victoire». Et plus loin, il a révélé: «Comme je l'avais toujours promis, je l'ai donc appelé, dès la soirée du 25 mars, au téléphone, pour le féliciter». Tout le monde (observateurs

comme parties prenantes), est unanime pour reconnaître que le scrutin sénégalais s'est déroulé dans la transparence et la sérénité. C'est une grande victoire pour le peuple sénégalais qui vient de démontrer à la face du monde sa maturité démocratique. Les Sénégalais, dans leur grande majorité, voulaient le changement. Ils l'ont obtenu, par la voie des urnes. La communauté internationale est aussi unanime pour saluer la maturité démocratique des Sénégalais. Macky Sall qui, dans sa toute première déclaration, a indiqué qu'il sera le président de tous les Sénégalais, et qui a remercié son prédécesseur pour son coup de fil, reçoit, maintenant, les félicitations qui viennent de nombreux pays du monde. Sur le cas du Sénégal, il n'y a même pas à hésiter à féliciter le vainqueur. Tellement sa victoire est claire et pure. Si Wade a eu la sagesse de faire le geste qui lui confère de

quitter le pouvoir par la grande porte, beaucoup de Sénégalais n'oublient pas qu'il a failli, tout de même, mettre en danger la démocratie dans leur pays, avec son projet à peine voilé, de s'assurer une succession monarchique par son fils Karim Wade et de vouloir briguer un troisième mandat, malgré ses 86 ans. Le fondateur du Sopi (le slogan de son parti, qui veut dire changement) s'est heurté à la détermination des jeunes, comme en témoignent les mouvements «Y en a marre» et le M23, dont les manifestations à Dakar se sont soldées par des morts, des blessés et des arrestations. Aujourd'hui, le Sénégal tourne la page des années Wade, de la manière la plus démocratique. Une nouvelle ère démarre pour ce pays qui est un grand exemple de démocratie en Afrique.

Joël NSONI

Od #7hp d lq h# iulf d lq h
< #83 # ID # d q v # hv # lrvt x hv



les MUCODEC et VOUS

**MARS
2012**

POUR VOTRE INFORMATION

Les assemblées générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars, avril et mai 2012. Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux, et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

Caisse Locale MUCODEC	Date	Heure	Lieu
MOUYONDZI	Vendredi 30 mars	14h00	Maison commune
EWO	Vendredi 30 mars	14h00	Salle du Conseil Dép ^{tal}
MADINGOU	Samedi 31 mars	09h00	Salle du Conseil Dép ^{tal}
BOUNDJI	Samedi 31 mars	14h00	Bar Assassa
MVOUMVOU	Mardi 3 avril	14h00	Mbongui Forum
OYO	Mardi 3 avril	14h00	Réfectoire Collège Sassé IPA
NKAYI	Mardi 3 avril	14h00	Saris
CENTRE VILLE PNR	Mercredi 4 avril	14h00	Mbongui Forum
MAKOUA	Mercredi 4 avril	14h00	Salle des Sœurs
SIBITI	Mercredi 4 avril	14h00	Case du Peuple
FOND TIETIE	Jeudi 5 avril	14h00	Mbongui Forum
OWANDO	Jeudi 5 avril	14h00	Ref. ENI
DOLISIE	Jeudi 5 avril	14h00	ENI
GRAND MARCHÉ	Vendredi 6 avril	14h00	Mbongui Forum
GAMBOMA	Vendredi 6 avril	14h00	Salle de l'UPRN
TIE TIE CENTRE	Mardi 10 avril	14h00	Mbongui Forum
OUESSO	Vendredi 13 avril	14h00	Lycée de Ouesso
POKOLA	Samedi 14 avril	14h00	CIB Salle Hôtel Sapeli
MOSSAKA	Mardi 17 avril	14h00	Bar Koumous

Les assemblées générales de Brazzaville, Kinkala et Impfondo auront lieu en mai. Un autre communiqué vous informera des dates exactes.



3^{ème} session extraordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville

Hugues Ngouelondelé a félicité l'élan de solidarité à l'égard des sinistrés du drame de Mpila

Le conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est réuni en sa 3^{ème} session extraordinaire dite budgétaire, du 20 au 23 mars 2012, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville, sous la direction de Hugues Ngouelondelé, député-maire de la ville-capitale et président dudit conseil. Selon l'ordre du jour de la session, présenté par Philibert Malonga, premier secrétaire du conseil, les conseillers ont débattu de la reformation des délibérations à caractère financier ayant trait au budget de la commune de Brazzaville, du projet de budget de la commune de Brazzaville exercice 2012 et il y a eu une séance des questions écrites au bureau exécutif du conseil. Au cours de cette session, les conseillers municipaux ont abordé le drame du 4 mars dernier qui a dévasté des quartiers à Ouenzé et Talangai.

A l'ouverture, comme à la clôture, le président du conseil, Hugues Ngouelondelé, a rappelé que la troisième session se situe dans le prolongement thématique de la 11^{ème} session ordinaire budgétaire, ouverte le 23 février 2012 et dont les travaux avaient été suspendus par le bureau du conseil, pour cas de force majeure, dû à l'explosion du dépôt d'armes et de munitions du camp du régiment blindé de Mpila. «*En effet, le dimanche 4 mars 2012, une énorme tragédie a frappé notre ville, en début de matinée, suite aux explosions de munitions au camp militaire du régiment blindé de Mpila, lesquelles ont causé de lourdes pertes en vies humaines, des blessés en grand nombre et des dégâts matériels considérables, notamment dans les arrondissements 5 Ouenzé et 6 Talangai. Les Brazzavilloises et Brazzavillois fortement commotionnés par cette catastrophe d'une violence inouïe, ont été profondément touchés dans leur âme et dans leur chair. Ainsi, je me dois de remercier, d'une part, tous ceux qui, à l'intérieur du pays, sous l'impulsion du chef de l'Etat, se sont mobilisés, en créant une chaîne de solidarité autour des victimes du désastre; et, d'autre part, la commu-*

nauté internationale pour son soutien multiforme à notre pays et à sa ville-capitale», a souligné Hugues Ngouelondelé. Poursuivant son propos, le président du conseil a exhorté les conseillers à sécher leurs larmes, à panser leurs plaies et à regarder l'avenir, en dépit de la forte charge émotionnelle que porte encore chacun d'eux, suite à la tragédie du 4 mars dernier. Enfin, Hugues Ngouelondelé a remercié les populations de Brazzaville qui, dans un formidable élan de solidarité, ont bien voulu offrir un toit aux sinistrés, en leur accordant de l'hospitalité. Au cours de leurs travaux, les conseillers ont examiné et adopté treize délibérations portant sur les taux de la taxe de roulage et droit de stationnement dans la commune de Brazzaville; les taux de la taxe sur les pousse-poussettes; la taxe municipale sur l'occupation du domaine public par les panneaux publicitaires et indicatifs dans le périmètre urbain de Brazzaville; la taxe sur les orchestres, groupes théâtraux et assimilés se produisant à Brazzaville; la taxe d'abatage des animaux à l'abattoir municipal; la taxe municipale sur les produits divers dans des ports, gares routières et marchés de Brazzaville; la taxe municipale forfaitaire aux magasins, bou-



Hugues Ngouelondelé.



Les conseillers municipaux.

tiques, chambres froides, boulangeries, pharmacies, entrepôts, cabinets médicaux, cliniques médicales, dépôts, supermarchés, supérettes, cabines téléphoniques, laboratoires photos, boucheries et tous autres commerçant exerçant une activité économique dans le périmètre urbain de la com-

mune de Brazzaville; la taxe sur les effets de toilette à la morgue municipale de Brazzaville; la taxe sur la construction de la pierre tombale dans les cimetières publics et privés de Brazzaville; la taxe sur les poteaux électriques et téléphoniques. Enfin, le budget exercice 2012, de la commune de Brazzaville se chiffre à la somme de trente-deux milliards trois cent trente-deux millions neuf cent quarante mille six cent trente-huit francs Cfa, contre vingt et un milliards sept cent quarante-huit millions huit cent dix-huit mille six cent quatre-vingt-treize de francs Cfa, en 2011, soit une augmentation de dix milliards cinq cent quatre-vingt-quatre millions cent

vingt-deux mille neuf cent quarante-cinq francs Cfa. Ce budget, qui a été vu à la hausse, servira au bon fonctionnement régulier des services de la commune de Brazzaville, a précisé le député-maire, à la clôture des travaux.

Pascal BIOZI KIMINOU

Aide aux sinistrés du drame de Mpila

Aide médicale de la société israélienne Sys technologies Ltd à l'hôpital militaire

La société israélienne Sys technologies Ltd, œuvrant dans le domaine humanitaire, a offert des unités de soins mobiles à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville. C'est Charles Zacharie Bowao, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, qui a réceptionné un échantillon de cet équipement, mardi 20 mars 2012, qu'il a remis au général de brigade Pascal Ibata, directeur de l'hôpital central des armées, en présence de Séraphin Ondelé, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et des officiers du haut-commandement militaire.

L'offre répond à l'appel d'urgence lancé par l'ambassade du Congo en Israël. Il est constitué de 500 tonnes de médicaments, des équipements opératoires et des unités hyper équipées et appropriées aux soins d'urgence. On y trouve un bloc opératoire mobile et stérilisé utilisable n'importe où et n'importe quand.

Une équipe de la société israélienne a installé le matériel à l'hôpital central des armées où elle travaille depuis plus de deux semaines. Justifiant la présence de ces équipes et de leur matériel médical au Congo, Shalom Zilbershmidt, l'un de responsables de la société Sys technologies Ltd, a fait savoir: «*Nous sommes une société israélienne œuvrant dans la préservation de la vie. Nous avons reçu un appel d'urgence de nos amis congolais et*

avons dépêché nos équipes, et les matériaux pour venir en aide à nos frères congolais. Nous sommes très fiers de cela». Par ailleurs, il a évoqué les difficultés rencontrées par son équipe, particulièrement avec les délestages de l'électricité: «*Nous travaillons 24h sur 24 et avons la capacité d'opérer au moins six malades par jour avec nos appareils. Mais, l'électricité fournie ne répond pas. Nous constatons des coupures, lors des interventions. Ce qui ne nous permet pas de bien travailler. Nous avons besoin d'un groupe électrogène car, nous avons un appareil d'air pur connecté à la climatisation*». Touché par le geste louable des Israéliens, le ministre Charles Zacharie Bowao les a remerciés et il a rendu un hommage vibrant aux victimes du drame



Charles Zacharie Bowao recevant l'échantillon du don.

que le pays vient de connaître: «*La tragédie du 4 mars dernier a fait, effectivement, beaucoup de victimes, plusieurs populations ont perdu leur vie. Nous nous inclinons, très respectueusement et pieusement, devant la mémoire de ces disparus. Vous nous avez offert des équipements médicaux, le transfert de compétence permettra à notre personnel d'apporter un soulagement inévitable à nos malades. Ce matériel nous aidera aux urgences. Nous sommes prêts à recevoir toute autre assistance. Nous allons nous organiser pour mettre à la disposition de*

l'hôpital un groupe électrogène», a-t-il confié. Notons que la cérémonie de remise du don s'est achevée par une séance d'intervention chirurgicale, au bloc opératoire de l'hôpital militaire, sur un patient qui avait reçu des impacts des explosions, lors de la tragédie de Mpila. Une opération réussie, grâce aux unités de soins mobiles qui seront, à coup sûr, d'un apport important dans la redynamisation des interventions chirurgicales dans cet hôpital.

Alain Patrick MASSAMBA

Action humanitaire

La diaspora congolaise au chevet des compatriotes sinistrés

Une délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora congolaise, membres de l'O.n.g S.d.a (Synergies et développement de l'Afrique), est venue à Brazzaville, avec une tonne de médicaments et de vêtements destinés aux populations sinistrées par le drame de Mpila. Lors d'une conférence de presse, le vendredi 23 mars dernier, au Cinu (Centre d'informations des Nations unies), à Brazzaville, William Bongho, président de S.d.a et coordonnateur de la délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora congolaise, a expliqué qu'en plus du don, une équipe d'une dizaine de médecins de la diaspora se relaie sur le terrain. Autour de William Bongho, il y avait le Dr Arsène Bikoué, chef



Vue de la tribune pendant la conférence de presse.

de la délégation spéciale de la mission et chercheur spécialiste du V.i.h-sida, Mme Julienne Koussikou Pouaoua, infirmière diplômée d'Etat, Thierry-Paul Ifoundza, pneumologue, et Bienvenu Dzamba, gastroentérologue-urgentiste-cancérologue. La délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora congolaise est arrivée à Brazzaville, le 10 mars dernier, pour participer à l'élan de solidarité, suite au drame survenu le 4 mars 2012. Certains sont repartis, d'autres sont arrivés le 25 mars dernier.

Le but de la conférence de presse était d'informer l'opinion publique congolaise sur la contribution, déjà, apportée par la diaspora, après la tragédie, qui a frappé le pays. C'était, aussi, l'occasion de souligner la volonté de la diaspora congolaise de poursuivre son action, dans le cadre de la chaîne de solidarité qui a vu le jour autour des victimes du drame de Mpila, et de rappeler la disponibilité de la diaspora à œuvrer aux côtés des autorités nationales, pour soulager les compatriotes affectés par ce drame.

La première délégation était composée d'un gastroentérologue-urgentiste-cancérologue, un dentiste stomatologue, un pharmacien, un chercheur spécialiste du V.i.h-sida, un pneumologue, une infirmière diplômée d'Etat, un chirurgien orthopédiste, un médecin généraliste, un aide médico-psychologue et une coordonnatrice d'équipe de secours.

Pour le Dr Arsène Bikoué, conduisant la mission de la délégation spéciale, «*l'équipe a travaillé sans relâche, depuis son arrivée, à Brazzaville, aux côtés des autorités nationales et des autres partenaires humanitaires. De façon déterminée, la diaspora, à travers son organisation S.d.a (Synergie et développement de l'Afrique), prendra toute sa place. Il est temps qu'à ce niveau-là, qu'on puisse nous considérer comme faisant partie intégrante de nos institutions, pour que nous puissions, tous ensemble, en coordination, apporter notre contribution et être impliqués dans l'amélioration de notre système de santé. La diaspora ne pouvait rester en marge de l'élan de solidarité généré par ce drame. C'est pourquoi les médecins de la diaspora avaient décidé, spontanément, d'apporter leur modeste contribution, en donnant de leur temps et en mettant à la disposition des populations congolaises et des pouvoirs publics, leur expertise*».

William Bongho, quant à lui, a bien apprécié l'intervention rapide des pays amis du Congo, dont l'aide apportée a permis de répondre, efficacement, à l'urgence. «*Après la catastrophe que nous avons connue à Brazzaville, les images ont été insoutenables à voir à la télévision et le constat sur place a été également difficile à supporter. Cela m'a interpellé et il a fallu faire face aux amis, pour s'organiser, en vue de vite aider le pays. Ainsi, il a été décidé d'appuyer les efforts d'urgence sur place. Cette démarche de S.d.a a été menée sans demander l'aide du gouvernement, sinon que sa caution morale. L'appui a été donné par le sponsor, qui est l'Agence de régulation des postes et communications électroniques*», a-t-il dit.

Philippe BANZ

Manifestation des jeunes à Talangaï pour réclamer l'allocation de soutien

Lundi 26 mars dernier, des jeunes du quartier sinistré Kanga-Mbanzi, dans le 6^{ème} arrondissement Talangaï, à Brazzaville, ont manifesté leur colère, au siège de la mairie de leur arrondissement, pour réclamer l'allocation de soutien que le gouvernement verse, actuellement, aux chefs de familles sinistrées. Ils ont déchiré les listes des bénéficiaires affichées à la mairie de Talangaï, créant, ainsi, la panique. Du coup, commerces et boutiques situées le long de l'avenue Marien Nguoubi ont fermé, par crainte de pillage. Les jeunes en colère ont voulu étendre leur mouvement jusqu'à Ouenzé, en organisant une marche au cours de laquelle ils s'en sont pris aux véhicules en circulation. Quelques automobilistes ont perdu ainsi leurs pare-brises. Mais, ces manifestants ont été stoppés par la police, sur l'avenue des Trois Martyrs, au niveau du rond-point Ebina, en lançant des bombes lacrymogènes pour les disperser. Par ailleurs, un remue-ménage a été signalé, également, du côté du marché de Ouenzé. La situation est revenue au calme, après l'intervention de la police.

Des rafales automatiques ont crépité devant le Ministère de l'enseignement supérieur

Des crépitements d'armes se sont fait entendre, vendredi 23 mars 2012, aux environs de 8h, devant le Ministère de l'enseignement supérieur. Des étudiants manifestaient. Ils revenaient du campus universitaire n°2 et revendiquaient, là, l'installation d'un poste de sécurité dans leur campus, où ils enregistrent, ces derniers temps, de nombreux cas de vol. Les étudiants étaient en colère, parce qu'ils ont attrapé un voleur la main dans le sac, dans la chambre d'un de leurs collègues. Ils voulaient lui régler son compte. Le voleur attrapé a été remis aux mains de la gendarmerie. Pour disperser les étudiants qui réclamaient qu'on leur livre le voleur, la gendarmerie les a dispersés à coup de rafales automatiques. Bilan: des blessés dans les rangs des étudiants. Dix-sept étudiants rattrapés, après d'époustouffants sprints, ont été interpellés et mis aux arrêts par la gendarmerie. Furieux, les étudiants sont allés barricader l'accès à leur campus et ont exigé la relaxe de leurs collègues arrêtés par la gendarmerie. Ils l'ont obtenue et s'inquiètent, néanmoins, de l'état de santé de leurs collègues blessés et évacués dans un centre sanitaire.

Mort dans un hôtel brazzavillois

Sexagénaire, semble-t-il, un homme était marié et avait plusieurs enfants. Il est mort, subitement, dans une chambre d'hôtel, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, où il s'était rendu, vendredi 23 mars 2012, avec une copine. Plus tard, cette dernière a constaté que son copain avait cessé de bouger. Courageuse, elle s'est présentée dans un commissariat de police où elle a donné l'information. La police a retrouvé, sur place, dans la chambre, le corps sans vie de l'homme et a fait le constat d'usage. L'infortuné a été conduit à la morgue de Makélékélé.

La forêt d'eucalyptus du boulevard des armées débarrassée de sa décharge publique

Quotidiennement, était déposée, par des collecteurs privés, une grande quantité d'ordures ménagères dans la forêt d'eucalyptus du boulevard des armées, derrière le siège de la Cour constitutionnelle, et le long des rails du Chemin de fer Congo Océan. Ces ordures polluaient, par leur ampleur, les quartiers Batignolles et Plateau des 15 ans. Les habitants de ces quartiers fustigeaient cet état de fait, depuis des années. Eh bien, ils peuvent, maintenant, respirer et souffler l'air pur, car la fameuse décharge publique sauvage a été enlevée. Camions bennes et chargeurs, mobilisés pour la circonstance, ont assuré le nettoyage de la zone, qui présente, désormais, un beau visage. Le lieu est même, désormais, prisé des élèves et étudiants qui viennent y lire. Des panneaux y ont été implantés, interdisant d'y jeter des immondices.

Sacs en plastique: ça recommence dans les boutiques et les marchés

Maintenir une loi de façon permanente semble, finalement, impossible au Congo. La mesure d'interdiction d'importation, de vente et d'utilisation de sacs en plastique, appelés sachets, au début de cette année, a, simplement, vécu. En effet, des vendeurs ont vite fait de fouler aux pieds cette interdiction. Ils ont recommencé à emballer les aliments et autres boissons avec des sacs en plastique. Et, les clients acceptent, volontiers. Un reportage diffusé dans les journaux de Radio-Congo, le week-end dernier, en témoigne. Il semble que certains importateurs passent par le port informel «La Main Bleue», pour écouler leurs stocks de sachets à Brazzaville. De même que par le beach de Brazzaville, où ils bénéficieraient de certaines complicités, contre des pots de vin. Et, les stocks de sachets passent comme une lettre à la poste. Quoique certaines personnes ont désapprouvé, mais l'interdiction de l'usage de sachets est une mesure qui a été bien accueillie par la population. Le défi, c'est de faire respecter cette mesure, de façon pérenne.

La défaite des Léopards a plongé toute une ville dans la consternation

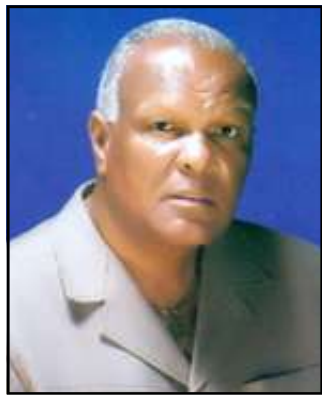
A l'issue du match aller qui a opposé, dimanche 25 mars dernier, l'équipe des Léopards de Dolisie aux Tunisiens, et qui s'est soldé par la défaite des Congolais (2-1), la capitale de l'or vert était comme une ville morte. C'était la consternation. Les Dolisiens ne pensaient pas subir une telle défaite à domicile. Dans leurs conversations, beaucoup ont fustigé le comportement de certains joueurs qui brillent par leur manque de discipline. Ils sont, souvent, à Pointe-Noire ou à Brazzaville et se distinguent par une tendance aux mondanités. La défaite face aux Tunisiens devrait les obliger à se ressaisir, pour bien préparer le match retour, pensent les supporters, même s'ils ne se font pas d'illusion.

Héroïque, la presse congolaise a le temps de grandir et de se bonifier davantage

Un article sur la presse, paru dans le numéro 3178 de La Semaine Africaine, appelle quelques observations. «La presse, le «quantième» pouvoir au Congo» est véritablement une vision idyllique, donc détachée des réalités, et un schématisme hallucinant.

Dans tous les pays démocratiques, la presse est considérée comme un quatrième pouvoir. Potentiellement. Par sa charge de contestation et de mise en cause des dérives de ceux qui gouvernent et la critique des travers de la société où elle joue un rôle de vigie. C'est le combat pour préserver ce pouvoir, bien réel, que se battent quelques journalistes. La pugnicité de la presse congolaise, lors de la Conférence nationale, est restée dans les annales de la lutte pour la démocratie au Congo. Elle a critiqué, avec verve, les hommes politiques de tous bords qui rasaient alors les murs. Pendant cette période, elle a affirmé son caractère de pouvoir voire de contre-pouvoir. Si l'on embastille quelques journalistes, c'est bien la preuve qu'elle a des capacités intactes de nuisance, contrairement à ce qu'affirme l'article sur la presse paru dans le précédent numéro. Encore que les journalistes arrêtés pour délits d'opinion sont à chercher comme une aiguille dans une botte de foin.

Mais, de plus en plus, hélas, l'indépendance économique de la presse est un combat de tous les jours, dans le monde et singulièrement en France, citée avec un luxe débordant de comparaison avec la situation au Congo. Hormis «Le Canard Enchaîné», exception notable dans la presse française, tous les autres grands titres de la presse en France sont, désormais, adossés à de grands groupes financiers ou industriels. De «Libération» au «Journal du Dimanche», en passant par «Le Monde», ces actionnaires influencent, d'une manière ou d'une autre, le contenu rédactionnel. La liberté éditoriale de ces titres s'en trouve «encadrée». Les exemples dans ce domaine sont légion. Au Congo, au plan législatif, une loi sur la presse existe, qui dépénalise tous les délits de presse. Nous sommes loin, depuis, d'une époque où



Par Mfumu.

la presse était traitée à la schlague. Mais, cette presse reste fragile, compte tenu des conditions difficiles de travail. Qu'à cela ne tienne! La presse congolaise résiste et continue, tant bien que mal, à jouer son rôle dans un environnement pas toujours favorable à son développement. C'est là que l'on invoque son héroïsme. Il y a loin de la coupe aux lèvres, des «dérapages verbaux» du Front national, dont parle l'auteur dans son papier, aux propos diffamatoires et injurieux qui, souvent, justifient la suspension de parution dont font l'objet certains titres qui franchissent allègrement la ligne de la diffamation dans notre pays, au mépris de l'éthique et de leurs devoirs. En France, «Harakiri», un journal proche du parti de Jean-Marie Le Pen, a été définitivement interdit de paraître, en raison de ses fréquents dérapages.

Au pays de l'antique loi de 1881 sur la presse, les journaux bénéficient des aides directes et indirectes multiformes de l'Etat. Sans l'intervention des pouvoirs publics français, longtemps, avant leur passage sous la coupe des groupes financiers ou industriels, «Libération» ou «Le Monde» auraient mis la clé sous le paillason. Ils ont manqué de voir leur destin fracassé et passer à la trappe de l'histoire comme «Le Matin», un titre qui a disparu depuis belle lurette.

Hormis une aide ponctuelle du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, il y a plus d'une décennie, la presse congolaise n'a jamais bénéficié de financement institutionnel inscrit au budget de l'Etat, comme

ailleurs dans le monde, en Afrique notamment. Il n'est pas étonnant que nos journaux vivent d'expédients. Le financement par la publicité de la presse relève de la gageure. Pour l'instant, cette source est résiduelle. Et pour cause! Hormis les entreprises de téléphonie mobile, en situation de concurrence, qui, vaille que vaille, font de la publicité dans les hebdomadaires locaux, pour toutes les autres, en position de quasi monopole, la publicité n'est pas une préoccupation stratégique. Les dirigeants de la presse savent mieux que personne qu'il y a trois sources de financement des journaux: la publicité! La publicité! La publicité!

Ce n'est pas encore le cas. Sur les relations de collusion ou adultérines entre la presse et le pouvoir, le débat est permanent en France. En effet, la connivence et la compromission y sont largement présentes. Sur cette question, les affirmations de l'auteur de l'article incriminé n'ont aucune valeur heuristique. La presse congolaise n'est pas la seule à user de cette pratique décriée par les professionnels «orthodoxes». Ils ne sont pas nombreux, mais ils existent. Justement, au sujet de l'indépendance des journalistes, ce n'est pas sans raison que Philippe Alexandre, célèbre journaliste français, écrit: «Malheureusement, les journalistes sont de moins en moins nombreux à avoir une conception austère de leur indépendance. Dans notre pays [la France], poursuit-il, le pouvoir est le chef d'orchestre clandestin qui régit leur carrière, et pas seulement ceux qui relèvent du service public. En la matière, dit-il, Sarkozy n'a rien innové. Il y a longtemps que le président de la République use de sa souveraine influence pour que soient promus ceux dont les propos ou les écrits plaisent, et rayer de la carte les brebis galeuses».

Pour l'audiovisuel, la chose est donc entendue. C'est la pratique courante sous tous les cieux.

Contrairement à ce qui est dit, dans le papier en question ici, la presse écrite en France, présentée comme le parangon de la pratique journalistique, connaît malheureusement une véritable désaffection du public français. D'après les résultats

de récents sondages d'opinion, on apprend que:

- 1- la presse française ne dit pas toujours ce qu'elle sait;
- 2- ne vérifie pas assez les informations qu'elle diffuse;
- 3- reproduit des ragots et les rumeurs et tombe dans le «ca-niveau».

Même là-bas, les titres promettent plus que le contenu ne tient. Alors, une once d'indulgence, de ceux qui conspuent la presse congolaise, ne ferait pas de mal. «Le Figaro», le plus ancien des titres de la presse quotidienne française fêtera, dans une quinzaine d'années, son deuxième centenaire. «La Semaine Africaine», le plus ancien journal du Congo, n'a que soixante ans; les journaux de la néo-presse congolaise ont, pour ceux qui continuent de paraître, moins de vingt ans ou tout juste. L'apprentissage est long. La presse au Congo a le temps de grandir et de se bonifier davantage. La présentation matérielle des journaux congolais a connu une évolution intéressante. C'est, à l'évidence, un progrès. Les diverses associations professionnelles qui organisent régulièrement des sessions de formation, avec des moyens dérisoires, y contribuent avec héroïsme. Il est clair, ces précisions apportées, que «la presse «quantième» pouvoir» est l'expression maladroitement de la déconnexion de son auteur par rapport à la réalité du terrain de la pratique journalistique au Congo. Sa conclusion, «... Qui détient les médias, détient le pouvoir», voudrait transmuter le pire sophisme en vérité. Le public sait décoder, aujourd'hui, et «ne prend pas les choses au pied de la lettre. Seuls, certains responsables politiques continuent de croire qu'il existe un rapport proportionnel entre la quantité d'informations et l'effet de cette information». La communication est plus subtile, surtout dans un monde désormais envahi par Internet.

MFUMU

Journaliste, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication
Ancien chargé de cours au Département des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Marien Nguoubi.

Elections législatives de 2012: pour un scrutin dans la paix et l'unité nationale

Dans quelques mois, le Congo connaîtra une activité politique événementielle. Celle qui déterminera le choix des Congolais qui siégeront à l'assemblée nationale de notre pays.

Dans peu de temps donc, les élections législatives seront organisées au Congo. Ce sont des élections, particulièrement, déterminantes et décisives, du fait qu'elles vont s'articuler sur le choix des citoyens congolais qui ont des qualités requises, pour mériter d'être à l'hémicycle où ils vont travailler, avec soin, sagesse, doigté et objectivité sur les règles (appelées lois) qui ordonneront les modalités pratiques et favorables devant conduire le Congo à l'émancipation, c'est-à-dire à l'éclosion économique, sociale, culturelle et politique. Ces citoyens seront appelés «honorables députés». En d'autres termes, ce sont des personnes qui font honneur, des personnes possédant des qualités honorables, des personnes dignes d'être honorées



Par Antoine Bemba-Pokat.

à travers leurs actions et initiatives favorisant l'épanouissement du Congo, notre cher beau pays. Un député est une personne de dialogue. Il est également un agent spécial rapporteur. Le député, c'est bien la personne qui reçoit de la population des

missions cardinales lui imposant l'obligation de veiller, de travailler et d'agir pour le bien-être du peuple congolais. C'est autant dire qu'un député est aussi la personne autorisée à proposer au gouvernement des pistes de solutions accessibles, rentables et pratiques, pour la marche du pays.

Cependant, le scrutin législatif qui donnera naissance aux députés opérationnels dont le pays a besoin, devra se dérouler dans la paix. Le pouvoir exécutif, le comité de suivi de la convention pour la paix, les partis et associations politiques (toutes tendances confondues), les organisations de la société civile, les populations rurales et urbaines, les administrations publiques et privées, bref, tous les Congolais épris de paix doivent, nécessairement, œuvrer pour un bon déroulement de ce scrutin, dans la paix, la liberté et la transparence, à l'image des sénatoriales partielles du 9 octobre 2011.

Dans cette perspective, les

Congolais doivent renforcer leurs capacités de paix, pour un bon déroulement des élections, afin que le judicieux choix de nos futurs représentants à l'assemblée nationale honore notre pays sur la scène internationale. Nous devons continuer à œuvrer pour la réussite effective de ce scrutin qui aura un impact important sur l'avenir radieux de notre pays. Car, la paix et la liberté garantiront les principes élémentaires de démocratie dans notre pays et le judicieux choix de nos prochains représentants à l'assemblée nationale. Dans ce contexte, le succès du scrutin législatif fera l'admiration du peuple congolais et sera même un modèle en Afrique. Au Congo-Brazzaville, les prochaines élections ne doivent plus être source de conflits! Vive la paix!

Antoine BEMBA-POKAT
Diplômé de l'Académie des Sciences Sociales
Stefan Ghirghin de Bucarest (Roumanie)

Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Les diplomates africains sensibilisés sur la tenue, à Brazzaville, de la 27^{ème} conférence régionale de la Fao

Brazzaville, la capitale de la République du Congo, abritera, du 23 au 27 avril 2012, la 27^{ème} conférence régionale de la Fao Afrique (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). La nouvelle a été portée, officiellement, par Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage, premier vice-président du comité national d'organisation de cet événement, aux ambassadeurs africains et les chefs de mission diplomatique en poste au Congo, au cours d'une rencontre, jeudi 22 mars 2012, dans une salle de conférence du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. A cette occasion, le ministre Maboundou a fait le point aux diplomates africains de l'avancement des travaux des commissions.

Au cours du point d'information qu'il a fait à l'endroit des diplomates africains sur la tenue, à Brazzaville, de la 27^{ème} conférence de la région Afrique de la Fao, le ministre Rigobert Maboundou était entouré de Daniel Owassa, secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et de la coopération et Dieudonné Koguiyagda, représentant de la Fao au Congo. Il a fait savoir que les commissions mises en place pour préparer la rencontre de la Fao à Brazzaville sont à pied d'oeuvre et leurs travaux avancent normalement.

De son côté, Dieudonné Koguiyagda a laissé entendre que cette conférence va se tenir dans un contexte de réformes au sein de la Fao. La conférence permettra au Congo, pays qui connaît aussi une insécurité

alimentaire, d'abriter une exposition-vente de produits agro-pastoraux congolais. Cette exposition-vente aura lieu dans l'enceinte du palais des congrès où vont se dérouler les travaux de la conférence, elle-même.

La conférence, qui se tient tous les deux ans, va être précédée d'une concertation des organisations non gouvernementales intéressées par les questions de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et de la pêche.

Répondant aux préoccupations de ses interlocuteurs sur l'organisation de l'exposition-vente, le ministre Maboundou l'a expliquée en ces termes: «*Nous allons le faire à une dimension nationale, pour permettre aux maraîchers, aux opérateurs, aux éleveurs que nous avons autour de Brazzaville ou bien à l'intérieur du*



Le ministre Rigobert Maboundou (au milieu).

pays, de tester, plutôt, leur capacité d'organisation et de mesurer l'importance de la demande qui peut se présenter à eux, pour améliorer leurs capacités d'offre.

Selon le ministre de l'agriculture et de l'élevage, les participants à ce grand forum africain, au-delà de la Fao dont toute la gouvernance sera présente à Brazzaville, sont les ministres en charge des questions agricoles ou alimentaires, selon les formulations qu'on a dans les différents pays. A la fin de cette conférence, un certain nombre de recommandations vont être formulées à l'attention du conseil de la Fao.

Outre cela, les diplomates africains ont eu aussi toutes les informations utiles, comme la création d'un site relatif à la conférence, la mise en place d'un point focal dirigé par le directeur général de l'agriculture, Dieudonné Fakou, etc.

Signalons que la 26^{ème} conférence régionale de la Fao Afrique s'était tenue du 3 au 7 mai 2010, à Luanda, en Angola. C'est à cette conférence que le Congo a été choisi pour abriter la 27^{ème} conférence.

Pascal NGALIBO-YALA

Droit de réponse de Challenge Futura à Mme Victorine Mfoudi, représentante de la famille Loko

Dans la livraison de La Semaine Africaine n°3176 du vendredi 16 mars 2012, Mme Victorine Nfoudi, représentante de la famille Loko, indique, concernant le différend locatif qui oppose cette famille à Challenge Futura, «*éclairer le public par rapport aux propos que tient, dans les médias, M. Tsengué-Tsengué contre la personne de M. Michel Ngakala...*».

Formellement, nous démentons ces assertions. De l'éclairage qui a porté, essentiellement, sur la préemption de challenge Futura, nous n'avons jamais cité, intuite personae, le nom de M. Michel Ngakala comme acquéreur du terrain où sont situés nos ateliers. Ce patronyme apparaît en premier dans l'interview de Mme Nfoudi, avant d'être repris dans un journal local, le lundi d'après.

L'exercice de la citation de l'acquéreur qui clarifie la situation et permet à la presse de poser et relayer le débat sur la sécurisation de l'investissement est sain pour Challenge Futura et la communauté entrepreneuriale au Congo. Par contre, est malsaine cette imputation diffamatoire à M. Tsengué Tsengué qui donnera une suite à ces propos.

Loin de se focaliser sur les personnes, quel que soit leur rang, Challenge Futura a déjà pris l'option de recourir aux cours et tribunaux congolais pour dire le droit, sécuriser son investissement et l'emploi de son personnel qualifié qui fait la force de cette entreprise. D'ores et déjà, elle choisit de verser au dossier les contre sens et les contre vérités de Mme Victorine Mfoudi, représentante de la famille Loko, sur le récit des faits relaté dans les colonnes de La Semaine Africaine.

Avec une volonté affirmée d'être une entreprise citoyenne avec un ancrage affirmé dans la cité, Challenge Futura fait confiance en la justice congolaise. Une justice qui doit jouer un rôle important dans la ferme volonté de notre pays de construire un Etat de droit et qui devra permettre, in fine, de sortir le Congo des profondeurs abyssales du classement mondial sur le climat des affaires.

Pour Challenge Futura
M. Tsengué-Tsengué
Directeur Général

C.f.e (Centre des formalités administratives des entreprises)

De nouvelles et intéressantes conditions de création d'entreprises au Congo

Pour favoriser la création d'entreprises au Congo et encourager ainsi la dynamique du secteur privé, le C.f.e (Centre de formalités administratives des entreprises) a relancé ses activités relatives à la délivrance de la carte de commerçant et aux autres actes administratifs liés à la création d'entreprises. Cette structure, relevant du Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a intégré, dans ses activités, les nouvelles dispositions de la loi de finances 2012 basées sur la gratuité de certains actes administratifs. La cérémonie de reprise des activités du C.f.e a eu lieu, à son siège, le lundi 19 mars 2012, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat.

Le C.f.e a repris ses activités sur de nouvelles bases. Les porteurs de projets de création d'entreprises pourront ainsi découvrir de nouvelles et intéressantes conditions de création d'entreprises au Congo. Seuls, quelques frais tout à fait abordables ont été institués. En effet, s'il y a la gratuité des actes administratifs, il y a à payer les frais de création d'entreprise. Ainsi, pour une entreprise individuelle, le montant à payer s'élève à 100.000 francs Cfa; pour un G.i.e (Groupement d'intérêt économique), c'est 300.000 francs Cfa et pour une société: 500.000 francs Cfa.

Une fois qu'il s'acquitte de ces frais, le demandeur reçoit, gratuitement, sa carte de commerçant, le numéro du R.c.c.m (Registre de commerce et du crédit mobilier) et les autres documents y relatifs.

Un agent du Ministère des finances a été placé au C.f.e, pour encaisser les frais d'enregistrement des dossiers. L'argent encaissé sera, ensuite, reversé au trésor public. L'installation de l'agent du Ministère des finances au C.f.e a eu lieu, le jour même de la relance des activités de ce guichet uni-



Yvonne Adélaïde Mougany.

que dans la création des entreprises.

A travers les nouvelles dispositions de la loi de finances 2012, il est question d'atteindre l'objectif de guichet unique assigné au C.f.e, avec la présence, en son sein, d'autres administrations concernées par les démarches administratives de création d'entreprises, comme les finances, le commerce, le plan et la justice. Désormais, les préposés de ces différents ministères évolueront au C.f.e,



Yvonne Adélaïde Mougany relançant les activités du C.f.e

donc dans un seul et même espace, pour raccourcir le délai de création d'entreprises qui est fixé à 48 heures.

L'application des dispositions de la loi de finances 2012 conduit à l'intégration de la phase de mise en œuvre du Pade (Programme d'appui à la diversification de l'économie), surtout dans le volet de l'amélioration des affaires.

Avec l'amélioration des conditions de création d'entreprises au Congo, la ministre Mougany a lancé un appel à tous ceux qui ont attendu, pendant longtemps, ce moment, de se rendre au C.f.e et procéder aux formalités de création de leurs entreprises. «*Les activités sont relancées au cours d'une période de transition, avec les aménagements qui sont en train*

d'être mis en place et qui vont s'achever avec l'installation, dans les meilleures conditions, de tous les représentants de toutes les administrations concernées», a-t-elle dit.

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat a demandé au personnel du C.f.e de reprendre le travail comme il se doit. Elle a, également, indiqué que toutes les antennes du C.f.e implantées à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando et à Ouesso ont reçu la formation sur la nouvelle méthode de travail. En tout cas, les réformes opérées au niveau du C.f.e devraient permettre de contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Congo.

Philippe BANZ.

Chaque semaine, je lis
La Semaine Africaine

Après le drame de Mpila

La France consent une aide financière humanitaire au Congo

Le Centre de crise (C.d.c) du Ministère français des affaires étrangères et européennes va débloquer une somme de trois cent mille euros (196,8 millions de francs Cfa) pour répondre aux besoins des sinistrés de Mpila.

Une première enveloppe de cent trente-deux mille euros (86,6 millions de francs Cfa) va être mise à disposition de la Croix-Rouge française. Elle permettra, au niveau des sites d'accueil des déplacés internes, de favoriser l'accès à l'eau potable, d'assurer l'assainissement de base et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'hygiène.

L'O.n.g française Demeter, spécialisée dans le déminage, va, de son côté, bénéficier d'une aide de dix-huit mille euros (11,8 millions de francs Cfa) pour contribuer à la dépollution du site des explosions.

Enfin, le C.d.c va mettre en place une subvention de cent-cinquante mille euros (98,4 millions de francs Cfa) au bénéfice de l'O.n.g Handicap International. Une partie de ce fonds (90.000 euros - 59 millions de francs Cfa) sera consacrée à la dépollution des quartiers de Mpila, Mougali, Ouenzé et Talangaï; l'autre partie (60.000 euros - 39,3 millions de francs Cfa) servira à l'assistance des sinistrés blessés (suivi des soins et rééducation).

Congo - Etats Unis d'Amérique

Washington au chevet de Brazzaville, après le drame de Mpila

Le gouvernement américain a consenti une assistance envers les victimes du drame de Mpila. Au plan humanitaire, l'appui des Etats-Unis d'Amérique s'est élevé à cinq cent mille dollars américains (environ deux cent cinquante millions de francs Cfa). Washington a également dépêché à Brazzaville, une équipe d'experts américains en dépollution et extraction des munitions qui travaille ensemble avec les experts des Nations unies, leurs collègues congolais et les autres. Enfin, une équipe d'évaluation d'Africom (U.s Africa command) est venue à Brazzaville, pour évaluer les besoins à long terme du Congo pour assister les victimes du drame de Mpila.



CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE

Communiqué

Pointe-Noie, le 22 mars 2012. La Société Congo Terminal, ainsi que tout son personnel, continuent à apporter leur soutien aux familles éprouvées et sinistrées, suite aux explosions de Mpila du 4 mars 2012.

Le personnel de Congo Terminal s'est mobilisé, le 20 et 21 mars 2012, pour une action don de sang destinée aux blessés de Mpila. En partenariat et grâce à Shelter Box (spécialisé notamment dans la fourniture des tentes destinées aux personnes sans-abri), la Direction de Congo Terminal a pu mettre à la disposition du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, 64 tentes qui seront acheminées dans les sites dédiés aux sinistrés.

Le Directeur Général de Congo Terminal, M. Michel Antonelli, et tout le personnel expriment, ici, à nouveau, leur solidarité à toutes les victimes.



Le personnel de Congo Terminal.



Le bus du Centre de transfusion sanguine devant le Centre médical de Congo Terminal (Terminal à conteneurs port).



Lors du déchargement des tentes à Brazzaville.



Une des tentes (Shelter Box).

Aide aux sinistrés du drame de Mpila

Western Union ne transfère pas que de l'argent, mais aussi sa solidarité

Le personnel et les partenaires bancaires au Congo de la société de transfert d'argent, Western Union, ont fait un don de fournitures scolaires, d'ustensiles de ménage et de matelas aux sinistrés des événements tragiques survenus à Brazzaville le dimanche 4 mars 2012, au camp du régiment blindé de Mpila. Ce don a été remis à Mme Emilienne Raoul, Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, jeudi 22 mars 2012.

La société internationale spécialisée dans le transfert d'argent, Western Union, à travers son personnel et ses partenaires bancaires au

Congo, a voulu associer son nom à la chaîne de solidarité qui a vu le jour autour des populations sinistrées des explosions de Mpila. En s'associant à cette action,



Mme Emilienne Raoul recevant le don de Western Union.



Mme Maryse Sandra Goth prononçant l'allocution, avant la remise du don.



les partenaires de Western Union au Congo, qui ne sont autres que les banques, Crédit du Congo, BGFI Bank, La Congolaise de banque, la BCI, Ecobank et la Banque Congolaise de l'Habitat, ont apporté leur soutien aux familles congolaises et étrangères victimes du grand malheur qui a frappé le pays. Le don fait est composé de 100 matelas, 200 seaux en plastique, des cartons de cahiers, de stylos et des sacs d'écoliers.

Au nom du personnel de Western Union et des banques partenaires, Mme Maryse Sandra Goth a justifié le sens de ce geste, en ces termes: «Ce don offert témoigne de notre soucis du bien-être des sinistrés et de

leur capacité à se reconstruire, tant physiquement que moralement. C'est dans le malheur que l'on reconnaît ses vrais amis, dit-on. Western Union, étant une marque, veut être plus qu'un ami et apporte son assistance à l'endroit de nos frères. Voilà l'élan du cœur qui montre que Western Union ne transfère pas que de l'argent. Que tous nos parents, frères, sœurs et enfants reçoivent, par ce geste, la preuve de notre soutien».

Réceptionnant le don, Mme Emilienne Raoul a remercié la société Western Union, pour sa marque de solidarité: «Vous avez bien dit que Western Union ne transférait pas que de l'argent, mais aussi l'amour et c'est à ce geste de solidarité que j'assiste, ce matin. Vous avez pensé à nos petits écoliers qui seront bien contents d'avoir leurs cartables, et je vais les faire déposer auprès de Madame la ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et merci pour tout ce que vous avez emmené. Au nom du gouvernement et au nom de tous les sinistrés, je vous dis merci».

Espérance MBOSSA OKANDZE

Après le drame de Mpila (Brazzaville)

Les familles sinistrées ont commencé à percevoir l'allocation de soutien



Une vue des sinistrés concernés par l'allocation.

Annoncé par le gouvernement, il y a quelques jours, le paiement de trois millions de francs Cfa d'allocation de soutien aux familles sinistrées par le drame de Mpila a commencé, depuis le vendredi 23 mars dernier. Le paiement a lieu à la caserne des sapeurs pompiers, à côté du Centre hospitalier et universitaire, pour les propriétaires et au camp de la marine nationale, à Mpila, pour les locataires qui vivaient en une seule famille dans une parcelle. Les listes des bénéficiaires, notamment les chefs de familles sinistrées (locataires ou propriétaires qui vivaient dans les quartiers touchés par les explosions) sont affichées dans les mairies d'arrondissements de Ouenzé et Talangaï, et dans les lieux où les paiements sont effectués.

«Nous espérons que cette allocation permettra aux bénéficiaires de s'équiper et de trouver un logement décent et commencer une nouvelle vie. Il n'est surtout pas à confondre avec l'indemnisation qui viendra plus tard. Et là, il y a une équipe qui travaille pour évaluer les dégâts à sa juste valeur», a confié un conseiller du Ministère des finances. Lundi 26 mars, le Ministère des finances a invité l'ensemble des personnes concernées par le sinistre à Mpila de se rapprocher des bureaux ouverts dans les mairies de Ouenzé et Talangaï, pour faire des réclamations et se faire inscrire. Personne ne sera oublié, rassure-t-on.

Alain Patrick MASSAMBA

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Dorsah Intérim lance un avis de recrutement pour toute personne intéressée par le métier d'agent de sécurité. Les dossiers sont à déposer à l'agence Dorsah Intérim, située sur l'avenue Nelson Mandela, à 50 mètres de la boîte de nuit «Les Diplomates», en allant vers le rond-point de la Coupole; ou appeler aux numéros: 05 787 65 10/05 399 78 58.

La Direction

VENTE A POINTE-NOIRE DERNIERS DUPLEX

terrain compris à partir de 14.310.000 F



Pour éviter les déceptions, nous pouvons aussi construire vite sur votre terrain, une maison de votre choix au meilleur prix.



PNR 04 446 20 53
04 483 78 52
BZV 04 414 44 62
06 657 90 77

Notre rêve : un congolais = une maison

Archidiocèse de Brazzaville

Les légionnaires de la zone nord ont renouvelé leurs promesses

Comme il est de coutume, le 25 mars de chaque année, les légionnaires du monde, célèbrent la fête de l'Annonciation et le grand rassemblement de la légion de Marie (Acies). Deux évènements au cours desquels, ils renouvellent leur promesses d'engagement ou leur dévotion à leur patronne, la Vierge Marie, en prononçant les paroles suivantes: «Je suis tout à vous ô ma Reine et ma Mère, et tout ce que j'ai vous appartient». Les légionnaires de la zone nord ont célébré cette fête, dimanche 25 mars 2012, en la basilique Sainte-Anne du Congo.



Les légionnaires renouvelant leurs promesses.

C'était au cours d'une messe présidée par l'abbé Wilfried Kizaboulou, aumônier adjoint des légionnaires du Congo, ayant à ses côtés les abbés Vincent Massengo et Arnaud Louaza, respectivement, aumônier national des légionnaires du Congo et vicaire de la basilique Sainte-Anne. La messe a été animée par une chorale regroupant les légionnaires de la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort. Vêtus de leur uniforme à l'effigie de la Vierge Marie, les légionnaires ont d'abord fait la procession, partant du portail de la basilique et contournant la paroisse, tenant en main leur chapelet.

l'accent sur l'Annonciation, la visite de l'ange à la Vierge Marie, femme choisie par Dieu pour donner Jésus au monde afin que l'humanité soit sauvée. «Aujourd'hui, nous rendons grâce à Dieu, jour où tous les légionnaires se rassemblent pour renouveler leur promesse, où le plan de Dieu s'est accompli en choisissant Marie pour donner Jésus au monde. Le péché est entré par une femme, Eve. Pour nous pardonner de toutes nos fautes, Dieu a choisi Marie pour sauver l'humanité», a souligné l'abbé Vincent Massengo. L'aumônier national a invité les légionnaires à avoir une pensée pieuse pour les victimes de Mpila, décédées dimanche 4 mars 2012, jour consacré à Dieu. L'abbé Vincent a égale-

ment exhorté les légionnaires à refléter l'image de Marie dans leur milieu de vie, tout en méditant sur la foi et la suite de Jésus. «Nous avons mission de donner la vie, l'espoir aux autres. Sans la foi, nous ne pouvons pas transformer notre monde. C'est à nous légionnaires, de faire renaître l'espoir à tous ceux qui ont perdu les familles en ce moment douloureux. En renouvelant nos engagements, sollicitons la grâce de la Vierge Marie pour suivre le Christ», a-t-il conclu. Prenant la parole, Calixte Ngo, président du bureau national de la légion de Marie, a remercié les directeurs spirituels pour leur dévouement au sein

du groupe et a demandé aux légionnaires de travailler davantage, en visitant tous ceux qui sont désespérés à l'instar de la Vierge Marie. Dans cet élan, l'abbé Arnaud Louaza a aussi remercié ses confrères prêtres et les légionnaires d'avoir choisi la basilique Sainte-Anne et leur a fait savoir qu'ils seront toujours les bienvenus au sein de cette paroisse. Signalons que la zone sud a célébré ce grand rassemblement, dimanche 18 mars 2012, à la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Messe pontificale des Rameaux Les enfants et les jeunes se réuniront à Sainte-Anne

Dans une circulaire envoyée tout récemment, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville informe les curés de paroisses, les aumôniers diocésains et paroissiaux, les religieux et religieuses, les responsables des C.p.p.e.j (Commissions paroissiales pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) et les bureaux diocésains des mouvements jeunes et enfants, que le stade Félix Eboué, étant transformé en site pour accueillir les sinistrés de la tragédie du 4 mars 2012, la messe pontificale des Rameaux relative à la 27^e Journée mondiale de la jeunesse sera célébrée le dimanche 1^{er} avril 2012, à 10h30 en la basilique Sainte-Anne du Congo, sous le thème: «Soyez toujours dans la joie du Seigneur» (Phil 4,4). A cet effet, Mgr Milandou invite tous les prêtres, les religieux, religieuses et les jeunes de l'archidiocèse de Brazzaville à prendre part à cette eucharistie, qu'il présidera. Par ailleurs, il tient à rappeler aux curés, que la quête de ce dimanche 1^{er} avril 2012, est imperée.

VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat des verres et montures à bon prix,
Contacter: Tél.: +242 05 500 77 77
06 610 77 77
E-mail: agngouma@yahoo.fr

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54/B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94

APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°005/ DN/BZV/2012 «POUR L'ACQUISITION DES FAUTEUILS»

1- La BEAC a prévu, dans son budget, au titre de l'exercice 2012, d'acquérir les fauteuils.

2- A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres. Cet Appel d'Offres concerne l'acquisition de 45 fauteuils de bureau pour trieries, 01 fauteuil de bureau pour le Directeur National, 02 fauteuils visiteurs du Directeur National, 03 fauteuils bureau pour Adjoints du Directeur National et 08 fauteuils visiteurs pour Adjoints au Directeur National, 10 fauteuils de bureau pour les Agents d'Encadrement Supérieur.

3- Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les

conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trois cent quatre vingt dix mille Francs CFA (390.000). Le paiement devra être effectué en espèces.

4- Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées, contre récépissé, au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N°403, 4^{ème} étage, au plus tard, le jeudi 05 avril 2012. L'enveloppe devra porter la mention «APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°005/DN/BZV/2012»

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Di-

rection Nationale de Brazzaville, avenue du Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5- L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 05 avril 2012, à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2012
Le Directeur National,

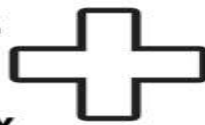
Cédric ONDAYE EBAUH

Et si l'on parlait DELL...



Dell Optiplex 780 MT-N
RAM : 2Go
Disque Dur : 500GB

Core 2 Duo E7500 2.93GHz
Lecteur graveur DVD+/-RW



Imprimante DELL
Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan
OFFERTE

OFIS
IT. Services. People. You trust.



www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).
Tél : 06 631 00 27



495 500 FCFA

Archidiocèse de Brazzaville

Six églises ont été sérieusement endommagées par les explosions du 4 mars

Les explosions du dépôt d'armes et de munitions du camp du régiment blindé de Mpila, dimanche 4 mars 2012, ont fait de nombreuses victimes dans les quartiers de Ouenzé, Talangaï, Mpila Yoro et Intendance, causant des dégâts humains et matériels importants, et laissant des familles entières sans abris. Elles n'ont pas épargné certaines paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. En effet, six églises ont été touchées par cette tragédie, cinq ont vu leurs toitures endommagées, présentant ainsi quelques fissures sur les murs, et une autre, complètement rasée.

Il s'agit des églises Saint Augustin de la Tsiémé, avec sa toiture complètement endommagée; Sainte Marie de Ouenzé, dont la toiture de l'église est fissurée et le presbytère saccagé; Saint-Esprit de Mougali, dont les sept losanges qui surplombent la charpente en béton sur lesquels sont posées des tôles translucides ont été endommagés. Ce qui provoque d'importantes mares d'eau à divers endroits de l'église lorsqu'il pleut. Mais également, les paroisses Notre-Dame de Fatima de Mpila et la basilique Sainte-Anne du Congo, qui ont aussi connu quelques secousses, dues à ce désastre. Par contre, la paroisse Saint Louis des Français, située face au régiment blindé de Mpila, a été complètement rasée.

De même, de nombreux chrétiens se retrouvent aujourd'hui sans abris et accueillis dans des sites, notamment à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au marché moderne de Nkombo, à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, au poste centenaire de l'Armée du salut, à l'église kimbanguiste du Plateau des 15 ans et de Talangaï. D'autres sinistrés ont trouvé refuge dans des familles. Devant l'ampleur des dégâts causés et la gravité des faits, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville a lancé un appel à l'ensemble de la communauté chrétienne, afin

de soutenir ceux qui sont en détresse: «*Quand il y a des gens qui souffrent, les chrétiens ne peuvent pas croiser les bras*», a-t-il fait savoir. Le père Yves Isidore Nzoussi, curé de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, dont la toiture de l'église et le presbytère sont saccagés, a quant à lui, exhorté la communauté chrétienne paroissiale à demeurer dans la prière et à vivre dans la paix. «*Suite aux événements mal-*



L'église Sainte-Marie de Ouenzé qui a perdu une partie de sa toiture.

sidérable dégât matériel, nous allons tout doucement reprendre notre vie de prière à la grotte mariale, et un service minimum d'accueil et d'écoute sera maintenu. En ce temps de carême, rendons grâce à Dieu pour nous avoir épargné la vie sous les feux des bombes, et confions-lui tous nos frères et sœurs défunts, ainsi que ceux

de carême, de se remettre en cause pour avoir offensé Dieu et demander pardon de toutes les fautes commises. «*Il faut avoir la foi en Jésus, Christ et sauveur, pour ne pas être surpris par les choses de ce monde. Ce qui est arrivé dans notre pays n'étonne personne, car dans les Saintes Ecritures, les prophètes avaient déjà annoncé qu'il y aura des temps de malheur et d'angoisse dans le monde. Donc, remerciez Dieu en toutes circonstances, priez sans cesse et restez éveillés, car vous ne savez ni l'heure ni le jour où le Fils de l'homme viendra*», a dit l'abbé Loupeth. En tout cas, avec ces explosions, l'archidiocèse de Brazzaville perd une paroisse, puisque la zone de Mpila Yoro et Intendance ou était érigée la paroisse Saint Louis des Français a été déclarée zone du sinistre. Rappelons que les églises Saint Augustin de la Tsiémé et Sainte Marie de Ouenzé, ont été réhabilitées et agrandies grâce à la générosité des fidèles chrétiens qui ont consenti d'énormes sacrifices. La paroisse Saint Louis des Français était en pleine extension et les travaux de construction de la nouvelle église suffisamment avancés.

Pascal BIOZI KIMINOU



La toiture de l'église Saint-Augustin de la Tsiémé endommagée.

heureux survenus le dimanche 4 mars 2012, et qui ont ravagé tous nos quartiers: Ouenzé, Mpila, Talangaï et les environs y compris notre belle paroisse, nous vos pasteurs, n'avons pas baissé les bras, encore moins vous abandonner. Nous sommes avec vous dans cette dure épreuve, témoignant ainsi de notre compassion. Voilà pourquoi, en dépit de ce con-

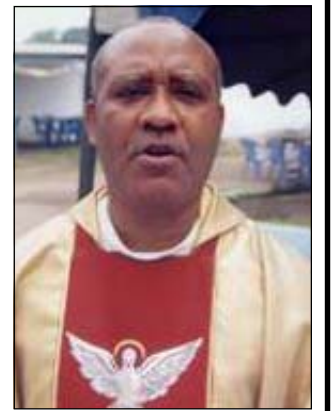
qui souffrent encore dans les hôpitaux», a exhorté le père Nzoussi. Administrateur paroissial de Saint Augustin de la Tsiémé, l'abbé Servais Loupeth Mougali, a appelé ses chrétiens à ne pas se laisser face à ce qui est arrivé dans notre pays. Au contraire, c'est le moment plus que jamais, surtout en ce temps

Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo (archidiocèse de Brazzaville)

Ouverture de la prière des exercices des 15 juedis

Les exercices des quinze juedis sont une période de prière allant du premier samedi du mois de février au 22 mai de chaque année, en souvenir des quinze dernières années de la vie de Sainte Rita de Cascia, la patronne des abeilles de Rita. Pour ce faire, samedi 4 février 2012, les abeilles de Rita de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont convergé vers l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, où a eu lieu, la messe solennelle d'ouverture des exercices des 15 juedis de l'an 2012.

Présidée par l'abbé Jacques Nganga-Nitumosi, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville, cette messe était concélébrée par les abbés Donatien Djambou, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, Sébastien Zoubakéla, aumônier national de la confrérie Sainte Rita, Servais Mougali, aumônier diocésain adjoint, Jacques Nziendolo, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de Paris en France, et bien d'autres. Deux diacres ayant reçu l'ordination presbytérale, le 11 février 2012, y étaient, également, présents. Dans une ambiance fraternelle et de fête, les abeilles de Rita ont jubilé, prié, et dansé au rythme de la chorale diocésaine.



Abbé Jacques Nganga.

Dans son homélie, l'abbé Jacques Nganga-Nitumosi a exhorté les abeilles de Rita à plus de rigueur et de prudence dans leur vie quotidienne. Il les a encouragées à être assidues à la prière et à la pratique des exercices des 15 juedis de cette année, et leur a signifié que Sainte Rita est une école du silence, de l'humilité et de l'obéissance. Dans la foulée, l'aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita a invité les abeilles de Rita à servir de bon exemple aux autres, afin de rendre témoignage de l'amour de Dieu et de ses merveilles dans leur milieu de vie respectif. Après avoir édifié les abeilles de Rita sur des sujets divers de la vie chrétienne, l'abbé Jacques Nganga-Nitumosi a conclu son homélie en conviant les abeilles de Rita à être capables de produire de bons témoignages reflétant une bonne maturation de la foi, à la fin de ces 15 juedis qu'il a, souhaité fructueux et riches en merveilles pour toutes les abeilles de Rita de l'archidiocèse de Brazzaville.

Avant la fin de la messe, Jean Médard Malonga, président diocésain de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville, a prononcé le mot de remerciements à l'égard de tous les prêtres ayant concélébré. Ces remerciements ont été, également, adressés aux abeilles de Rita pour leur mobilisation effective à ce rassemblement diocésain. Après avoir invité les ritiennes à réciter la prière dédiée à leur sainte patronne, le président diocésain a déclaré ouverts les exercices des 15 juedis de l'an 2012.

Intervenant en dernier lieu, l'abbé Jacques Nganga a présenté l'aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de Paris aux abeilles de Brazzaville et a rendu publique la nomination de Victoire Magloire Mbackidi, au poste de secrétaire générale du bureau exécutif du Conseil national de la confrérie Sainte Rita.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Diaspora congolaise en Italie

Une messe célébrée en mémoire des victimes du 4 mars à Rome

Les Congolais rassemblés au sein de la fraternité de Rome et de la diaspora, ont organisé dimanche 18 mars 2012, une messe en mémoire des victimes de la tragédie qui a endeuillé le peuple congolais, le 4 mars dernier. C'était en la basilique Saint Antonio di Padova à Rome. Le célébrant principal de la messe était le père Guy Léandre Nakavoua, coordonnateur de ladite fraternité, qu'entouraient 11 prêtres parmi lesquels, le père Francesco Pachi, recteur du séminaire marianiste d'origine espagnole, et de la RD. Congo. Plusieurs autorités ont participé à cette messe, à laquelle on notait la présence de l'ambassadeur du Congo en Italie Camara Decamo Mamadou et ses homologues de la Mozambique, du Zimbabwe, du Cap-Vert et de l'Afrique du Sud, ainsi que les conseillers représentant les ambassadeurs du Sénégal, du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Ghana.

Avant le début de cette eucharistie, le père Guy Léandre Nakavoua a imploré la bénédiction de Dieu sur le Congo, dans sa prédication; il a insisté sur la foi en Jésus crucifié sur la croix et a invité à un changement si «*nous croyons au Fils de l'homme*». L'élévation du Christ sur la croix doit amener chacun à une méditation profonde sur l'amour du Christ, et à s'interroger si «*nous vivons réellement dans un amour sincère*». Ce qui conduit chaque Congolais à la charité, à la solidarité envers les frères et sœurs sinistrés. Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur du Congo a remercié vivement Mgr

Bernard Nsayi, qui depuis le début de la catastrophe a été très proche de l'ambassade. Il a loué l'initiative des prêtres congolais sur l'organisation de la prière pour les victimes de la tragédie, et s'est montré très touché par la marque de sympathie de ses collaborateurs et de la communauté africaine présente en Italie. Camara Decamo Mamadou n'a pas manqué de saluer le courage du peuple congolais, la solidarité africaine et internationale. Supplémentaire également que la terre de nos ancêtres soit douce à toutes les victimes de cette tragédie. Peu avant la fin de la cérémonie, Mgr Bernard Nsayi, évêque émérite de Nkayi, présent



L'ambassadeur Camara Decamo Mamadou (à dr) et ses collègues.

à la célébration, a dans son mot demandé la grâce de Dieu pour plus de solidarité, de bénévolat, de gratuité afin que «*les aides multiformes parviennent à ceux qui sont dans le besoin et qui attendent*». Profitant de ce jour anniversaire de la mort du président Marien Ngouabi, Mgr Nsayi a invité à la prière de suffrage pour les présidents défunts du Congo et du cardinal Emile Biayenda. Signalons que cette messe a connu la participation de plu-

sieurs Congolais vivant à Rome, et d'autres régions et provinces d'Italie et aussi une forte communauté africaine. La chorale de la Fraternité a exécuté un répertoire des chants congolais et italiens. La quête de cette messe est destinée aux sinistrés de Brazzaville ainsi que certains dons matériels.

Sœur Guilène Andréa MIAMBANZILA (Rome)

AVIS DE VENTE

Parcelle au quartier Mougali vers la commune.
Contact: 06 976 58 36 / 04 420 72 80

AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGEN, à quelques pas du goudron.
Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36



Cher (es) Client (es),

Vous recevez, depuis quelques jours, des messages par sms ou par courriel vous invitant à mettre à jour vos informations pour l'utilisation de votre carte bancaire régionale ECOBANK:

«Cher détenteur de carte Ecobank,

Ecobank est constamment à assurer la sécurité, par le dépistage régulier des cartes ATM dans notre système.

Nous avons, récemment, examiné votre carte de guichet automatique, et nous vous demandons de mettre à jour vos informations de carte de guichet automatique sur notre nouveau serveur sécurisé.

Votre carte Ecobank est, désormais, limité, et vous êtes, maintenant, nécessaire de mettre à jour vos informations de carte ATM, dans 48 heures, pour enlever la limitation de votre compte.

Si vous ne suivez pas l'étape de vérification ATM compte, votre compte sera suspendu Ecobank.

**Cliquez ici et suivre la direction de supprimer la limitation sur votre ATM compte.
Merci,**

Ecobank équipe

Département de la sécurité.»

Ce message est une arnaque destinée à vous soutirer des informations confidentielles telles que votre CODE pour avoir accès à votre compte bancaire.

Nous tenons à rappeler à notre aimable clientèle que le code est secret et confidentiel. Le code ne doit, sous aucun prétexte, être communiqué à une tierce personne, quelle qu'en soit la raison, encore moins sur réquisition de la banque, ni de ses agents.

Nous vous exhortons à la vigilance et vous rassurons que les mesures sont prises pour enrayer ces tentatives.

Nous vous prions de vous rapprocher de nos agences, pour toutes informations complémentaires.

La Direction Générale

Projet «Observation Indépendante de l'application de la loi forestière et de la gouvernance»

Formation technique pratique sur la collecte des données pour des O.s.c du Bassin du Congo

Dans le cadre de son volet "Appui aux O.s.c régionales et rencontres, pour approfondir des thématiques de gouvernance", le projet OI-Flegt a organisé, du 13 au 15 mars dernier, à Brazzaville, un atelier de formation technique et pratique des acteurs des O.s.c (Organisations de la société civile) du Bassin du Congo. En préparation aux missions de collecte sur le terrain, lesquelles seront, essentiellement, tournées sur les aspects d'ordre socio-économique de la gestion des forêts et des Apv Flegt.

Quatre O.s.c (Organisations de la Société Civile) des pays du Bassin du Congo (Cameroun, R.D.Congo, Gabon, R.C.A.), à raison d'une O.n.g par pays, ont, au total, bénéficié de cette formation, dont les objectifs ont été, entre autres, de: renforcer les capacités des O.s.c du Bassin du Congo impliquées dans le processus Flegt en matière d'utilisation des techniques de l'observation indépendante, de telle sorte qu'elles contribuent, efficacement, aux négociations et à la mise en œuvre de l'Apv-Flegt dans leur pays; recenser les mécanismes prévus, et leur niveau de respect et de mise en œuvre, en matière de gestion concertée et participative des concessions forestières dans les pays du Bassin du Congo, grâce aux enquêtes des O.s.c

sélectionnées, pour une participation et une prise en compte effective des populations locales et autochtones dans le processus de gestion. Les résultats visés, à travers cet atelier de formation, ont été la finalisation des plans de travail et la signature des contrats de subvention pour les missions de terrain dans les quatre pays, l'élaboration de canevas, des rapports d'enquêtes, l'amélioration des capacités d'application des techniques d'observation indépendante aux indicateurs sociaux des grilles de légalité par les O.s.c. Signalons que cet atelier de formation s'est inscrit dans la phase II du projet allant de 2011-2013. Celle-ci entend renforcer les méthodes de collecte et de circulation d'informations fiables des O.s.c, portant sur l'illégalité forestière, parti-



Renforcer les méthodes de collecte de données, pour mieux gérer les forêts.

culièrement sur les aspects socio-économiques, dans la perspective du développement des approches OI-Flegt et d'une contribution significative des O.s.c au processus Flegt (négociation et mise en œuvre des Apv Flegt). La première phase du projet, couvrant la période 2006-2010, a permis aux O.s.c de la sous-région de bénéficier d'un appui, à travers des sessions d'information, la transmission de rap-

ports et des ateliers de formation aux techniques d'observation indépendante. Des activités qui ont permis d'établir et de nourrir une dynamique des O.s.c dans le travail d'observation indépendante externe sur une diversité de zones du Bassin du Congo où il y a une exploitation industrielle des forêts.

Viclaire MALONGA

Traédie de Mpila

Les agences onusiennes s'engagent à renforcer la coordination des interventions au niveau du gouvernement...

En présence d'Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, et d'Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, Lamin Manneh, coordonnateur résident et humanitaire du système des Nations Unies et représentant résident du Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), a tenu, vendredi 9 mars 2012, au siège du Pnud, une réunion de coordination humanitaire, pour évoquer le problème de la prise en charge des sinistrés.

Dans son mot d'ouverture, Lamin Manneh a relevé les points essentiels sur lesquels les structures des Nations Unies interviendront, à savoir: renforcer la coordination des interventions, tant au niveau du gouvernement que des partenaires; poursuivre la vérification des populations affectées; assurer une bonne gestion des sites; évaluer et chiffrer les besoins; assurer une bonne gestion des stocks alimentaires et non alimentaires disponibles; garantir l'éducation des enfants, des familles déplacées en âge de scolarisation et procéder au nettoyage des sites où ont eu lieu les explosions. «C'est à travers une telle démarche, basée sur la synergie et la complémentarité de nos interventions, que nous donnerons un meilleur impact à notre action collective. C'est également dans cette optique que l'équipe de pays des systèmes des Nations Unies va, dorénavant, s'exprimer d'une seule voix, pour rendre compte de ce que nous avons accompli, depuis le début des événements», a-t-il professé, en félicitant Mme Emilienne Raoul et le gouvernement, dans la coordination stratégique des réponses et la supervision des opérations permettant d'identifier, rapidement, les sites pour abriter les personnes déplacées.

Emilienne Raoul a, quant à elle, souligné les difficultés à partager les vivres aux sinistrés, en raison d'un manque d'équipes sur le terrain.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Faculté de Sciences (Université Marien Ngouabi)

L'impact du numérique sur la vie estudiantine au Congo

«Impact du numérique sur la vie estudiantine», c'est sous ce thème générique sous-tendu par d'autres, comme «Les Tic, outil de modernisation de l'enseignement supérieur», «Mobile développement innovation (Modim) » et «Partage d'expériences», que l'association Pratic, dirigé par Luc Missidimbazi, a organisé, samedi 3 mars 2012, dans l'amphithéâtre Latimiria, de la faculté des Sciences, à Brazzaville, une conférence-débat destinée aux étudiants de cette faculté et d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Les trois sous-thèmes ont été respectivement développés par Luc Missidimbazi, Milie Théodora Mieré, maître de conférence, à l'Université de Versailles (France) et Véronne Mankou, concepteur congolais de tablette africaine.

Pour Luc Missidimbazi, les technologies de l'information et de la communication peuvent jouer un rôle important dans l'enseignement supérieur. Si, hier, nos aînés utilisaient, dans leur vocabulaire, des noms comme Mamadou et Bineta et Oko montre la mer à Tati, les jeunes d'aujourd'hui doivent s'adapter à un autre vocabulaire farci des mots comme Computer, clé Usb, système d'exploitation, etc.

Selon Milie Théodora Mieré, «le téléphone portable se trouve, aujourd'hui, être le support de communication que le Congolais moyen a à sa disposition, quels que soient son niveau de vie, d'instruction et sa zone d'habitation. Le Congolais moyen possède trois ou quatre téléphones portables. L'utilisation de ce support se limite à l'émission et à la réception des appels et des messages Sms. Face à cette situation, je me suis demandée comment la population congolaise pourrait-elle tirer un meilleur profit des potentialités du téléphone portable, grâce à la diffusion des messages à caractère formatif, informatif, commercial,

environnemental et de santé publique. De ce point de vue, j'ai donc, lancé le projet Modim (Mobiles développement innovation mutations). L'étude de faisabilité de ce projet a été réalisée par les étudiants de l'École supérieure de technologie du Littoral, dans le cadre d'un congrès scientifique accordé par l'Université de Versailles».

Véronne Mankou, concepteur de la tablette africaine, a, quant à lui, parlé de son expérience et du cheminement qu'il a suivi, pour concevoir sa tablette. Il a connu des difficultés, notam-



Les Tic, outil de modernisation de l'enseignement supérieur.

ment de financement mais, il n'a pas baissé les bras et a persévéré pour réaliser son projet, afin qu'il devienne une réalité. Outre cela, Mieré à une multitude de projet qu'elle entend

réaliser au Congo notamment dans le domaine de l'éducation.

Alain Patrick MASSAMBA

I.a.r (Institut africain de réadaptation)

Faire connaître le métier du psychologue clinicien au public

Le siège de l'Institut africain de réadaptation, à Brazzaville, a servi de cadre à la conférence-débat axée sur le métier du psychologue clinicien consistant à administrer les soins appropriés aux maladies mentales. Placée sous le thème: «Le travail du psychologue clinicien en institution: cas de l'institut psychopédagogique de Brazzaville».

Cette conférence-débat était animée par Léon Lebanitou, directeur de l'Institut psychopédagogique de Brazzaville, qui avait à ses côtés Georges Man-

kenda, directeur régional de l'I.a.r. Plusieurs personnes et instituts œuvrant dans le domaine de la psychologie clinique y ont pris part, notamment, l'Institut des jeunes sourds, l'Institut national des aveugles du Congo, le Centre national d'appareillage.

Parlant de la maladie mentale, qui, en fait, est beaucoup négligé par les parents, Léon Lebanitou, principal orateur, a, dans son exposé, défini les causes de celle-ci, parmi lesquelles le mauvais traitement du paludisme, en prenant exemple sur le comportement

négligent des parents qui n'y font pas très attention. A cela s'ajoute, le manque de personnel soignant dans les différents instituts. Ensuite, le principal orateur a souligné que ce genre de conférence qui est une vieille tradition, doit se pérenniser davantage, afin que les parents s'imprègnent de l'importance de cette maladie et que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour que ce domaine crucial de la vie de l'homme soit pris en ligne de compte.

Pascal BIOZI KIMINOU

Aidd (Association initiative d'aide au développement)

Aider les jeunes à s'orienter pour qu'ils construisent leur avenir

La problématique de l'emploi des jeunes hante plus d'une personne, Ong ou association. C'est dans cette veine que l'Aidd (Association initiative d'aide au développement), que préside Ghislaine Mbany Ondzé, en partenariat avec la société Warid Congo, a organisé, vendredi 16 mars 2012, dans l'amphithéâtre du centre d'information et de formation Sueco, à Pointe-Noire, une conférence de présentation des métiers de la société Warid Congo, pour orienter les jeunes vers des meilleurs choix. Des représentants des écoles supérieures de formation et leurs étudiants ont pris part à cette conférence.

Différents orateurs se sont succédés, à cette occasion, à la tribune, pour présenter les différents services de Warid Congo: de la gestion des ressources humaines à l'autorité de régulation, en passant par le juridique, le financier, le commercial, le marketing, l'informatique et la technique. Warid Congo est tant soit peu un résumé de carrières.

Les orateurs ont, par ailleurs, demandé aux étudiants finalistes d'avoir un bon niveau de compétence. Avec l'appui de l'Aidd qui joue un rôle d'interface entre les sociétés de la place et les demandeurs d'emploi, les jeunes ont été priés d'apprendre, de savoir s'orienter, de savoir prendre en main leur destin, car l'emploi ne s'obtient que sur la base d'une formation qualifiante.

«Cette campagne a été organisée, pour comprendre les soucis majeurs des jeunes que sont, entre autres, l'orientation, car elle est le premier axe de réussite professionnelle. Notre présence, à cette cérémonie, montre à suffisance l'intérêt que nous accordons à la formation des jeunes et à leur insertion dans la vie professionnelle. Le niveau Bac+2 ou 5 étant un critère essentiel. La jeunesse congolaise est le relais de demain et, participera au développement de ce pays», a-t-elle dit.

Toujours dans le souci d'aider les jeunes, les différents orateurs ont insisté sur la capacité de chaque étudiant à s'adapter aux mutations. On peut commencer simple agent, gravir les échelons et finir manager principal ou administrateur de réseau. La gamme des métiers offerts peut être, donc, une raison essentielle, pour trouver un emploi décent.

A l'issue de la conférence-débat, les étudiants ont complété leurs connaissances sur la société de téléphonie mobile Warid Congo, sa stratégie faisant son image de marque et ses autres points forts, parmi lesquels la distribution.

Un tirage au sort a été organisé, sur place, pour agrémente cette rencontre. Et, dix étudiants y ont gagné, selon le rang occupé, des polos Warid, des sacs à dos et des casquettes. Il faut signaler que cette rencontre est le résultat de deux jours de sensibilisation entrepris par les deux partenaires dans huit écoles.

Pour rappel, l'Aidd entreprend des actions dans le sens de l'orientation et de la promotion des étudiants, depuis 2003. Elle organisera, le 19 avril prochain, la cinquième édition du salon entreprise emploi.

Noëlie BOUANGA
et Equateur Denis NGUIMBI

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
 ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
 NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE

L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
 ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE DOLISIE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° de réquisitions	Références cadastrales	Localités/Quartier	Départements	Requérants
1154 du 01/12/2011	Parcelle 77; Bloc 1 ; Section C; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mont Fleury	Niari	IBIOU MEL Régina
1155 du 01/12/2011	Parcelle 515; Bloc /; Section C; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mont Fleury	Niari	Societe Civile Immobilière Saint Louis
1162 du 12/12/2011	Parcelle 07; Bloc 53 ; Section K; Superficie 440m ²	Dolisie / Qtier Moupépé	Bouenza	MOUANZA Jean
1152 du 23/11/2011	Parcelle 13; Bloc 22; Section L; Superficie 600m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Bouenza	DINGA BRELL - YEM
1148 du 16/11/2011	Parcelles 1 et 2 ; Bloc 2Qter ; Section L; Superficie 574m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Bouenza	GATSE Serges Sylvestre
1156 du 06/12/2011	Parcelle 02; Bloc 82 ; Section K; Superficie 408m ²	Dolisie / Qtier Gala	Niari	BAHOUMA Roger Hubert
1134 du 31/10/2011	Parcelle 02; Bloc 15 ; Section B; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	KYMBASSA BOUSSI Sylvert B.
1137 du 31/10/2011	Parcelle 17; Bloc 9; Section 2; Superficie 361,50m ²	Nkayi (Camp CFCE)	Niari	MBENGOU Etienne
1131 du 31/10/2011	Parcelle 1; Bloc 1 ; Section 1 ; Superficie 478,08m ²	Mouyondzi	Niari	Caisse de retraite des Fonctionnaires CRF
1132 du 31/10/2011	Parcelles 5 et 6; Bloc 2; Section A; Superficie 800m ²	Madingou	Niari	Caisse de retraite des Fonctionnaires CRF
1103 du 10/10/2011	Parcelles 10 et 11; Bloc 04 ; Secuon L3 ; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Lissanga TEMBE	Louvakou/Niari	KATENDE MUDIPANU Sylvain
0906 du 25/10/2010	Parcelle 16; Bloc 1; Section L; Superficie 696m ²	Dolisie / Qtier Lissanga Foralac	Niari	SAYI BITA Honoré
1058 du 09/06/2011	Parcelle 6; Bloc 47bis ; Sedan J; Superficie 600m ²	Dolisie / Qtier Tsila (gare Routière)	Niari	LOUNDOU Eric Nicaise
1010 du 07/04/2011	Parcelle 18; Bloc 15 ; Section J; Superficie 556m ²	Dolisie / Qtier Batekes	Niari	MABIALA Joseph
1109 du 23/08/2011	Parcelles 6,7,8 et 9; Bloc 1; Section L 1; Superficie 1,600m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	BIKOU Patrick
0808 du 09/06/2010	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 10,000m ²	Moulende (District de Louvakou)	Niari	Famille SIANARD
1100 du 10/08/2011	Parcelle 227; Bloc / ; Section D; Superficie 415, 80m ²	Dolisie / Qtier Hôpital Général (Arr.2)	Niari	MOULOUNGUI Jean Théodore
1160 du 12/12/2011	Parcelles 1 à 30; Bloc 19 ; Section L 1; Superficie 12,800m ²	Dolisie / Lissanga TEMBE	Niari	WAGUE BAOUMOU et WAGUE KALIDOU
1059 du 09/06/2011	Parcelle 03; Bloc /; Secuon G; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	NGOKA Lambert
1182 du 16/01/2012	Parcelle 15; Bloc 28; Section A; Superficie 533,67m ²	Dolisie / Qtier Grand - Marché	Niari	WAGUE KALIDOU et WAGUE BAOUMOU
1197 du 03/02/2012	Zone rurale Superficie 7ha 12a 50ca	Dolisie / village MOUBEYI	Niari	AC Léopards (AYAYOS IKOUNGA Rémy)
1186 du 19/01/2012	Parcelle 1; Bloc 2; Section L; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	NGOMBET Beni - Creya
1094 du 05/08/2011	Parcelles 6 et 15; Bloc 19; Section 13 ; Superficie 800m ²	Dolisie / TEMBE (MBOUNDA)	Niari	NGOLELE Marcel
0979 du 17/02/2011	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 14,000m ²	Matsende (Mont Gueti)	Niari	LEMBELE Cyprien
0976 du 15/02/2011	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 25ha 20a	Matsende	Niari	ASIA CONGO
1005 du 30/03/2011	Parcelle /; Bloc /; Section L; Superficie 2.732,94m ²	Dolisie / Qtier Kinguebe	Niari	IGNOUMBA MALIGHA Serge Victor
0925 du 25/11/2012	Parcelle 18; Bloc 83; Section I; Superficie 452,44m ²	Dolisie / Qtier Bacongo	Niari	MOUKO NGUILI Daniel
1205 du 09/02/2012	Parcelle 1; Bloc 23; Section M; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Lissanga (FAD)	Niari	MBELO Prosper
1207 du 10/02/2011	Parcelle 29; Bloc /; Section H; Superficie 1,915m ²	Dolisie / Qtier Centre-Ville	Niari	Agence de Régularisation des Postes et des Communications Electroniques (A.R.P.C.E)

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Inspecteur Divisionnaire

Dolisie, le 27 Février 2012

Bernard KIBOULOU



MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
 (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
 Centre-ville Brazzaville.
 Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
 E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«NG.M-DEVELOPPEMENT»

S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
 Siège Social: 72, rue Sainte-Anne, Ouenzé, Brazzaville.
 RCCM: CG/BZV/12 B 3277
 REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 20 février 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 22 février 2012, sous Folio 35/13 numéro 806, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

- * L'import-export;
- * La location et la vente des voitures;
- * Les prestations de services;
- * Le commerce général;
- * La vente de matériel de construction.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur NGANGUIA Magloire Victor;

Dépôt légale a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mars 2012, sous le numéro 12 DA 303;

Immatriculation au R.C.C.M: la Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3277.

Dénomination: «NG.M-DEVELOPPEMENT»

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur Nganguia Magloire Victor;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 72, rue Sainte-Anne, Ouenzé, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le bâtiment et les travaux publics;
- * Les fournitures de bureau;

Pour avis
 Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
 Notaire

REMERCIEMENTS



Le Contre-Amiral André BOUAGNABEA MOUNDANZA, les enfants OFEMBA et famille, remercient parents, amis et connaissances, pour le soutien multiforme qu'ils leur ont apporté, lors du décès de leur regretté frère, père, le Colonel OFEMBA Camille, survenu le 05 Mars 2012, à Brazzaville.

*Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.
 Que son âme repose en paix.*

Après la catastrophe de Mpila, qu'est-ce qui va changer?

Il est de notoriété mondiale, à en croire les faits qui ont émaillé l'histoire de l'humanité, que les lendemains des catastrophes ont toujours fait suite à de grandes mutations, à de grands changements, à de grandes découvertes scientifiques et techniques desquelles dépendent les avancées technologiques auxquelles nous assistons, avec bonheur, aujourd'hui. A contrario, chez nous, les périodes post-conflits ou post-drames ne rimant à rien. Elles ne donnent lieu à aucune réforme ni, de façon générale, à aucun changement. Après les «Plus jamais ça» longtemps scandés par les leaders politiques, force est de constater que nous sommes encore à la case-départ. Après tous les procès faits à la mauvaise gouvernance, à la médiocrité, nous y sommes toujours. Enfin, après les appels à la probité, à la bonne gouvernance, nous en sommes, hélas, aujourd'hui encore, très éloignés. Les deux grands conflits mondiaux, 1914-1918, pour le premier, et 1939-1945, pour le second, ont donné suite à de grandes découvertes scientifiques et techniques, et permis aux Etats parties prenantes au conflit, de connaître une expansion économique, résultat de mesures et plans de restructuration post-conflit, parmi les-

quels le plan Marshall qui a permis aux économies européennes de se reconstruire et connaître une prospérité sans précédent. La crise économique de 1929 a conduit les grandes nations et les grands penseurs du monde à relever les défis économiques qu'imposait la crise, non seulement pour la surmonter, mais également, pour ne plus y retomber. Plus récemment, l'attaque terroriste des tours jumelles à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, a changé, fondamentalement, la géopolitique du monde. Jamais rien ne sera plus comme avant ces attentats spectaculaires du 11 septembre 2001. De nouvelles techniques de contrôle et de nouvelles mesures de sécurité intérieure et internationale, particulièrement dans le domaine du transport aérien, ont vu le jour. De même, les équilibres géostratégiques ne sont plus les mêmes dans le monde, depuis ces attentats. La lutte contre le terrorisme international a conduit les armées des puissances internationales à intervenir dans d'autres Etats. A présent, chez nous, après la tragédie de Mpila que tout le monde déplore et qui a si cruellement endeuillé la nation congolaise, qu'est-ce qui va changer? C'est la question qu'on est en droit de se poser.



Par Diop Mahouckous.

Si l'opinion nationale et internationale est quasi-unanime que tout ceci est arrivé par la faute des hommes et la négligence des responsables au plus haut niveau de nos forces armées, à quoi peut-on s'attendre pour que, dans l'avenir, ce genre de catastrophe due à l'homme lui-même ne puisse plus se reproduire? Assistons-nous, désormais, à une nouvelle façon de gérer les affaires publiques? La récente leçon sera-t-elle suffisante pour, enfin, mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut? Privilégiera-t-on la République, la nation, plutôt que les micro-

cosmes ethniques, claniques ou régionaux? Alors que, subitement, l'idée de la nation refait surface dans les médias nationaux et au moment où les appels à la solidarité nationale sont sur toutes les lèvres, une question mérito, opportunément, d'être posée: la nation prévaudra-t-elle, désormais, sur les considérations individualistes? Et quand il s'agira de nommer les cadres à des postes de responsabilité nationale, se rappellera-t-on de la nation? Ou celle-ci ne vaut que dans les moments de peine? Autant de questions que ce drame et ses à-côtés soulèvent, inéluctablement. Ainsi, la période post-drame ouvre-t-elle un nouveau chapitre des défis importants à relever:

- l'impérieux devoir de délocaliser toutes les casernes qui bordent nos quartiers;
- déclarer la fin de l'impunité qui gangrène notre société;
- refonder nos forces armées, en mettant l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, dont la compétence sera le seul critère de choix et de promotion, plutôt que quelques considérations égoïstes et sectaires;
- promouvoir l'idée d'émulation et du mérite, facteurs clés d'une vraie performance, pour une armée résolument républicaine et pas seulement protectrice

des régimes successifs. Le drame de Mpila a mis en exergue un vrai élan de solidarité nationale, tant la compassion et la consternation furent perceptibles chez tous les Congolais, que les clivages habituels n'eurent guère la moindre place pendant toute la durée du deuil. Le constat d'une vraie union nationale sacrée dans la douleur pouvait être dressé. Pourtant, ce n'est toujours pas le cas, en temps normal, malheureusement, notamment quand il s'agit de la redistribution des richesses nationales où les clivages, les égoïsmes refont, naturellement, surface. Alors, quelle idée de la nation? Quelle idée de la République? Les catastrophes récurrentes et successives de ces dernières années dans notre pays

sont de l'ordre plus généralement de la négligence, du manque de professionnalisme, du manque de vision prospective, plutôt que de l'ordre du naturel, sismique ou «tsunami». Donc, du fait des hommes, de l'immobilisme et du cynisme. Les techniques de gestion ont tellement évolué que tout peut être anticipé, y compris le risque. Ainsi, aujourd'hui, les politiques H.s.e (Hygiène, sécurité et environnement), les normes internationales Iso et le management intégré nous permettent de nous y aligner et, pro-activement, anticiper ou simuler les résultats auxquels l'ont voulu parvenir. Il en va de même pour le risque. Puisse la tragédie de Mpila impulser un vrai sursaut national, conduire au dépassement des clivages, favoriser la concorde nationale et mettre fin à l'apologie de l'incompétence et de l'impunité dans la gestion des affaires publiques.

Diop MAHOUCKOUS

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements: Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09 Tel: (242) 525.35.17 L'ISP: 77 ans de savoir-faire à vous plaire

La régulation macro-prudentielle, piste sérieuse pour la maîtrise des crises systémiques

Un nombre des concepts apparus récemment dans l'analyse des phénomènes économiques et financiers du monde, il y a la notion de régulation macro-prudentielle. Piste sérieuse pour la maîtrise des crises systémiques telles que celles en cours dans les pays avancés depuis l'année 2007, la régulation macro-prudentielle constitue, du point de vue de la surveillance des risques qui pèsent sur l'économie, la jonction utile entre la finance et l'économie réelle. Les marchés financiers, retranchés de plus en plus dans des manières de voir propices à la constitution de bulles spéculatives, obligent les décideurs politiques du monde industrialisé à opérer une relecture en profondeur des mécanismes de fonctionnement de l'économie moderne. La remise en cause spectaculaire d'une longue liste de théories économiques admises de longue date (efficacité des marchés, objectifs de la politique monétaire et indépendance de la banque centrale, rôle de l'Etat dans l'économie, règles de la stabilité financière, rôle de l'innovation dans la croissance pour ne citer que cela) ouvre une perspective nouvelle où la gouvernance économique doit, à la rigueur d'analyse, allier une quête de résultats débarrassée de l'enfermement idéologique. Lorsque la théorie, apprise de bon cœur et présentée comme repère fixe pour toute discussion sérieuse, est remise en cause de manière aussi brutale, c'est un changement notable. Certes, une théorie peut remplacer une autre, mais l'effondrement des certitudes est un facteur d'aggravation de la crise, dans la mesure où la capacité d'anticiper et d'entrevoir

l'avenir s'amenuise. Aujourd'hui, alors que les pays riches se découvrent une pauvreté soudaine et tentent de s'en sortir par des mesures de moins en moins conventionnelles, il est venu le temps de réinventer de nouvelles certitudes. Quelle était, jusqu'ici, la trame de fond de la régulation financière? En règle générale, la réglementation prudentielle s'applique aux institutions financières (banques, assurances, sociétés financières, etc.). Elle répond à la demande sociale de protéger l'épargne des populations et est le fait des organes de supervision créés à cet effet. L'objectif visé par ce corpus de règles relativement contraignantes, c'est d'assurer la sécurité des opérations dans un secteur d'activité où les tentations sont grandes, en raison de la gestion de volumes impressionnants de liquidités. L'expérience a, également, montré que les crises dans ce secteur ont des conséquences fâcheuses sur toute la société, parce qu'elles affectent ce moteur-clé de l'économie qu'est l'activité de crédit. Au plan social, la crise financière peut signifier, ni plus ni moins, la disparition de l'épargne de toute une vie. Donc, les règles prudentielles, celles-là mêmes qui stabilisent l'activité du secteur financier, sont une absolue nécessité, même si dans leur forme la plus sophistiquée, ces règles peuvent apparaître pro-cycliques, c'est-à-dire amplificateurs de crises. En effet, dans ce secteur d'activité, les réactions des acteurs sont, souvent, mécaniques, négatives ou positives, en fonction du cycle observé, mais toujours groupées. De l'autre côté, sur le plan de

la lecture globale, la stabilité de l'économie se lit sur les agrégats macroéconomiques empruntés à la comptabilité nationale. Il s'agit, dans ce cas, d'une analyse qui intègre tous les secteurs, pour autant que l'activité de production en soit mesurable. C'est le langage des lois ou des cohérences voulues scientifiques qui se déclinent de la même manière, depuis leur découverte. Et les décisions des gouvernements ne visent rien d'autre que le déclenchement des cercles vertueux à l'intérieur de ces lois. Ici, la lecture et l'interprétation sont monnaie courante, mais la surveillance normative n'est pas une entreprise aisée. En dehors de la rigueur et du sérieux qu'un gouvernement éclairé s'impose dans la gestion de l'Etat, ou en dehors des contraintes de type comptable ou prudentiel que les Etats s'imposent dans le cadre d'un traité précis, notamment monétaire, il est difficile de fixer, à l'avance, le niveau des agrégats macroéconomiques. En effet, fondamentalement, avec le degré d'ouverture constaté, les performances dans une économie dépendent aussi bien de l'effort du pays que de la conjoncture mondiale qui, bien souvent, reflète l'effort ou le dynamisme des partenaires. C'est, dans une certaine mesure, l'activité, elle-même, qui détermine le niveau de performances général. Qu'est ce qui a changé sur les grandes places financières au cours des dernières années? Au cours des dernières années, plusieurs phénomènes se sont produits dans le domaine de la finance internationale. Le mouvement est allé vers une complexification constante des ris-

ques. Dans le même temps, les rendements ne se sont jamais aussi bien portés. Une innovation qui enrichit est doublement saluée. Mais, ce monde en vase clos a été rattrapé par le principe de réalité qui a fait constater, dans la brutalité, que les mauvais risques ont toujours un coût. Après la crise, les changements induits ont ouvert la voie à une réflexion au niveau mondial. Cette réflexion vise, d'une part, au plan pratique, à faire évoluer les outils réglementaires de la régulation financière et, d'autre part, au plan théorique, à amorcer une approche renouée des problèmes économiques ou plus exactement, des liens entre la sphère financière et l'économie réelle, au regard du développement inattendu de la première. Le premier constat est que la rapidité et la profondeur de la transmission des crises financières au reste de l'économie montre que la frontière entre les deux champs est, de plus en plus, mince. Du rôle d'instrument de mobilisation de l'épargne, le marché financier, en raison, sans doute, de l'abondance des liquidités entre les mains des investisseurs, de leur aversion pour le risque (devenue soudainement excessive, par effet de contagion) a pris une indépendance au détriment de l'économie. Devenue, elle-même, le cœur de l'économie (selon les pays anglo-saxons), la finance de marchés a eu tendance à inventer ses propres règles, pour l'essentiel, tournées vers le profit immédiat et croissant, sans liens avec les données objectives de l'économie, en général. On peut ainsi constater qu'avant d'être financière, la crise est, d'abord, morale. Le second constat est que les marchés sont le principal mode

de financement des Etats dont le rôle d'impulsion de l'économie, bien qu'occulté par la théorie dominante, n'est pas négligeable, même dans ces grands pays ayant un secteur privé développé. En effet, que seraient les industries d'armement ou d'aviation dans ces pays, sans les commandes passées par les Etats respectifs? Que seraient devenues les banques en difficulté en 2007/2008, sans les plans de sauvetage publics? Tous ces exemples de subventions déguisées témoignent du rôle incontournable de l'Etat. Que ce simple constat nous inspire davantage dans la stratégie de développement de notre pays. Le tout Etat est à proscrire, mais le sans Etat n'existe pas, pas plus en économie ou en finance comme dans la société, en général, particulièrement dans les pays en développement. Le troisième constat est que l'approche de la régulation financière, au cours des années qui s'achèvent, a, souvent, pris la forme d'un service minimum, dans la mesure où les grandes institutions bancaires ont repris la main dans le processus d'évaluation des risques liés à leurs activités (Bâle II). Par ailleurs, les réformes comptables initiées dans la même période ont, globalement, tourné le dos au principe de prudence. Les nouvelles règles ont conduit, d'une part, à définir la valeur de marché comme la juste valeur, sans tenir compte des doutes secrétés par ce même marché et, d'autre part, à laisser en l'état les contours cachottiers du hors-bilan. La valorisation euphorique du patrimoine qui en découle permet à chacun de se faire une idée des risques pris par les économies, en général. Dans cette ambiance d'avant-

crise, on a assisté à la naissance d'acteurs financiers très impressionnants par la taille, présents partout et pesant très lourd, financièrement, et contre lesquels les règles prudentielles habituelles se sont révélées insignifiantes. C'est la naissance, dans les pays développés, d'institutions financières systémiques dont les ramifications, en termes d'activités, sont tellement complexes à en devenir inextricables pour le commun des superviseurs. La faillite d'une seule d'entre elles peut emporter un pan entier de l'industrie bancaire, voire de nombreuses autres branches dans les pays concernés et dans le monde. Le nombre et le poids de ces institutions ayant fortement progressé à la faveur de la mondialisation, il devenait urgent d'instaurer de nouvelles règles de contrôle. C'est la surveillance globale, c'est-à-dire, financière et économique, au-delà des critères strictement financiers et au-delà des frontières des Etats, et dans une concertation mondiale dont le cadre approprié reste, en partie, à trouver. C'est la surveillance macro-prudentielle. Ainsi donc, les contrôleurs sont appelés à développer une approche très large de leur métier. La surveillance ne s'arrête plus aux seuls acteurs financiers. Elle part de leur environnement interne, en questionnant les ressorts profonds de leurs processus de gestion, pour s'étendre à leur environnement externe. Il s'agit ainsi d'apprécier l'impact des modifications potentielles de l'environnement susceptibles d'affecter les activités des acteurs financiers. Choisir une approche macro, c'est-à-dire globale de la surveillance, c'est s'assurer d'une analyse exhaustive des risques, à condition qu'ils ne soient pas auto-entretenus.

Cédric ONDAYE-EBAUH

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 NOTAIRE
 Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
 Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
 B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35//05 516.70.79
 E-mail: pchimene@yahoo.fr

SERVAIR CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 500 000 000 de Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 RCCM CG/BZV/10-B-2367

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société «SERVAIR CONGO» SA, tenue en date à Brazzaville (Congo) du 17 mars 2012, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville, le 20 mars 2012 et enregistré à la recette des Impôts de Bacongo, le 20 mars 2012, sous le Folio 054/10 numéro 808, il a été décidé de:

- la ratification de la décision du Conseil d'Administration du 05 décembre 2011, afférente au transfert de siège social de la société initialement sis à Brazzaville (Congo), provisoirement domicilié en l'Etude de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, au 1^{er} Etage de l'immeuble Ex-Papyrus, Plateau-ville;
- la modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 21 mars 2012, sous le numéro 12 DA 374.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire
 Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
 Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
 B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35//05 516.70.79
 E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

TEAM-FOREST

Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 1 000 000 Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 CG/BZV/RCCM/12-B-3301

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo) sis rez-de-chaussée de l'Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), le 14 février 2012, dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Bacongo, le 15 février 2012, sous le Folio 031/45 n° 510, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet:

- L'exploitation forestière;
- La transformation du bois (séchage et sillage du bois et menuiserie);
- La commercialisation du bois;
- L'import-export;
- La distribution et la vente du bois.

Dénomination sociale: la société prend la dénomination de: «TEAM-FOREST»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (Congo), 221, Avenue Nelson Mandela;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées;

Gérance: Monsieur Eugène Emmanuel OKOKO est nommé en qualité de gérant principal et Monsieur Aminou Bello MOHAMADOU, en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée;

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 février 2012, sous le numéro 12 DA 330.

Immatriculation de la société: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/RCCM/12-B-3301.

Pour avis

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
 Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
 B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35//05 516.70.79
 E-mail: pchimene@yahoo.fr

K PAR K BTP

Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 5 000 000 de Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 RCCM: 09-B-1645

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «K PAR K BTP», Société A Responsabilité Limitée au capital de 5 000 000 de Francs CFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/09-B-1645, tenue en date à Brazzaville du 16 mars 2012, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), enregistré le 20 mars 2012, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 054/6 numéro 804, les associés de la société «K PAR K BTP» SARL ont décidé:

de transférer, à compter du 16 mars 2012, le siège social initialement sis à Brazzaville (Congo), 1^{er} Etage Immeuble City Center, Centre-ville, provisoirement, en l'Etude de Maître PONGUI, sis au rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M).

En conséquence, l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 21 mars 2012, sous le numéro 12 DA 373.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU
 NOTAIRE

Sis 02, rue Jules Ferry, derrière la Direction Générale de Warid, à côté de la Primature, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo; Tél.: (242) 06 651 13 85/04 411 87 14
 E-mail: kmlorine@yahoo.fr
 Brazzaville, le 22 mars 2012

INSERTION LEGALE

JEN BUSINESS

En sigle J.B.-SARL

Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 5.000.000 de francs CFA
 Siège social: Provisoirement en l'Etude du Notaire soussigné

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du seize mars deux mil douze, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire, soussigné, enregistré le dix-neuf mars de la même année, sous le folio 053/16, n°792, à la recette de l'enregistrement, domaines et timbres de Bacongo, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: JEN BUSINESS;

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL: 5.000.000 de francs CFA, divisés en cinq cents (500) parts de dix mille francs CFA chacune, numérotées de 1 à 500, totalement libérées par les associées;

SIEGE SOCIAL: Provisoirement en l'Etude du Notaire soussigné;

OBJET SOCIAL: Import-export; Bâti-

ment - Travaux-Publics; Prestation de services; Bureautique;

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

GERANT: Madame BAKOTILA née MAKOUZOU KITOFOUENI Jeanne Antoinette;

DEPOT LEGAL: effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 mars 2012, sous le numéro 12 DA 372;

IMMATRICULATION: le 21 mars 2012, au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/12 B 3332.

Pour avis

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

Finale de la 22^{ème} Olympiade de la langue russe au Congo

Quatre candidats décrochent des bourses d'études en Russie

Le dimanche 25 mars 2012, au Centre culturel russe de Brazzaville, s'est déroulé la finale de la 22^{ème} Olympiade nationale de la langue et littérature russes. Cette finale a été organisée, conjointement, par ledit centre et le Ministère congolais de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Y ont pris part, les candidats présélectionnés dans les lycées et au Centre culturel russe. En tout, 62 jeunes Congolais ont concouru à cette ultime phase, pour décrocher différents prix, suivant les niveaux d'apprentissage.

Niambi Ntseгани Divine, Nzitoukoulou Julfin Xavier, Bountsougou Baudry Fresnel et Koukaloudila, Bikoumou Amede Guenole, tels sont les candidats qui ont occupé les quatre premières places du concours. Du coup, ils ont gagné les principaux prix de cette finale, à savoir: quatre bourses d'études supérieures dans les prestigieuses universités publiques de Russie. Quelques candidats ayant fourni des résultats encourageants ont reçu différents prix, tels que des CD des films sur Moscou, Saint-Petersbourg, le musée Ermitage, la galerie Tretiakov, et plusieurs autres souvenirs. Ont été présents à la cérémonie de remise des prix et de clôture de la 22^{ème} Olympiade nationale de la langue et littérature russes: MM. Gaétan Mayoukou (Inspecteur général de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation), Jean Tharcisse Massamba (Inspecteur coordonnateur des lycées de la zone 1), et Marcel Bansimba (Inspecteur de la langue russe), les proviseurs des lycées de la Réconciliation, Chaminade, A.A. Neto, Savorgnan De Brazza, et la directrice des études du lycée Thomas Sankara. Au cours de cette cérémonie, M. Jean Tharcisse Massamba a

pris la parole, pour féliciter, au nom de Mme la Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au nom de toute la délégation ministérielle, et en son nom personnel, tous les heureux gagnants, en particulier, les quatre boursiers. Il a exhorté les autres candidats à fournir plus d'efforts pour être les heureux gagnants de l'année prochaine. Il a terminé son mot en remerciant, sincèrement, le Centre culturel russe qui ne ménage aucun effort pour soutenir les russistes congolais dans l'exercice de leur métier. Il sied de rappeler que l'Olympiade de la langue russe est un concours annuel organisé par le Centre culturel russe, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il est destiné aux apprenants de cette langue (élèves ou étudiants), qui doivent faire étalage de leurs bonnes connaissances de la langue de Pouchkine et de la Russie. Le jury de ce concours, qui se déroule au Congo depuis les années 70 du siècle dernier, est composé des professeurs congolais de la langue russe. La 22^{ème} Olympiade de la langue et littérature russes a connu une innovation: la participation de quelques lycées de l'intérieur du pays: Gamboma (dé-



Photo de famille des candidats et des organisateurs du concours.



Les quatre lauréats.

partement des Plateaux), Olombo et Owando (Cuvette), Ouesso (Sangha) et Pointe-Noire. Et la phase de présélection s'est déroulée sous le patrona-

ge du directeur du Centre culturel russe, M. Ilya Marotchkine.

Séverine EGNIMBA

Festival national de danses traditionnelles masquées

Le coup d'essai aura lieu du 11 au 14 avril prochain à Brazzaville

Un nouveau festival a vu le jour à Brazzaville. Il s'agit du Festival national de danses traditionnelles masquées. Il est une initiative de Basile Ondzié. La première édition de ce festival aura lieu, du 11 au 14 avril, dans la capitale congolaise. Sous le thème: «Ensemble, exhumons notre trésor culturel caché». A en croire M. Ondzié, Mme Antoinette Sassou Nguesso, l'épouse du président congolais, a été sollicitée pour être la marraine de cette première édition.

«Depuis que notre pays, le Congo, est indépendant, nous n'avons que deux festivals officiels dans notre pays, le Fespam, géré par l'Etat, et les Feux de Brazza, qui est une initiative privée. J'ai réfléchi, je me suis rendu compte qu'il y avait un grand vide culturel dans ce domaine. Et en ma qualité d'homme culturel, j'ai eu l'idée de créer le Festival national de danses traditionnelles masquées, pour combler, justement, ce vide culturel qui existait dans notre pays. J'ai constaté que quand on organise, par exemple, le Fespam, les danses masquées ont toujours été marginalisées, alors que c'est quand même l'héritage que nos anciens nous ont légué. D'où, j'ai créé ce festival, afin d'œuvrer pour l'épanouissement de ce genre de danses qui tendent à disparaître, ensuite, faire la défense de cette forme de danses, et promouvoir la culture ancestrale», nous a confié Ba-

sile Ondzié, sur les motivations qui l'ont conduit à créer ce festival. Selon le géniteur du Festival national de danses traditionnelles masquées, suite aux correspondances que le comité d'organisation de ce festival a adressées à tous les préfets, quatre départements ont déjà manifesté leur intention de prendre part à la première édition. Il s'agit de la Cuvette, la Cuvette-Ouest, les Plateaux et la Lékoumou. Kebé kebé, Mondo, Avoumba, Okoyo, telles sont les danses retenues dans la Cuvette. Dans la Cuvette-Ouest, il y a: Balobobo et Kebe kebe. Dans les Plateaux: Kebe kebe et Ikoué. Dans la Lékoumou: Nguouanda et Kivili. Le Festival national de danses traditionnelles masquées a été créé en 2011. Le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation lui reconnaît un caractère culturel et éducatif. Et l'autori-



Basile Ondzié.

se à œuvrer pour l'épanouissement et la revalorisation de la culture congolaise, en général,

et la culture ancestrale, en particulier.

V.C.Y.

Célébration du mois mars, mois de la femme

Poème à la mémoire d'Edith Lucie...

Oraison

Petit'fleur fanée au crépuscule de l'espérance
Plein d'avenir, tu choisis Agir
Pour la Vie jusqu'au trépas
Va et demeure en paix, mon petit!
Rose adulée des deux rives de l'Ogooué
Qui n'a humé les merveilles de ton cœur voué
Fort de ton acharnement à aller jusqu'au bout de tes pas
Plus de doute, où tu vas ton âme ne saurait l'errance,
Le vin tiré est à boire, demeure en paix.
Va et salue les mânes, mon petit!
Et, ensemble nous serons plus que jamais...
Dans les labeurs quotidiens tu nous accompagneras
Il sera beau «mbokaoyo» comme tu l'eus souhaité
Tous, père, famille, amis, les tiens tiennent à réaliser tes projets
Hommage à toi qui sans cesse nous cries «ça ira»!



Edith Lucie Bongo-Ondimba.

Lucie, femme d'Afrique, mon petit, vaine ne fut ta vie
Un chemin d'avenir achève l'heure où tu me verras
Comme un vétéran en éveil pour sauver les mérites du passé,
Ivre de souvenirs exquis d'un pèlerinage bref mais vénéré
Edith, tu ne nous as devancés que comme alliée au paradis.

Aubin BANZOUZI

50^{ème} Journée mondiale du théâtre à Brazzaville

Conférence-débat, représentations théâtrales sont au programme

Depuis 1962, à l'initiative de l'I.t.i (Institut international du théâtre), le théâtre est célébré à travers le monde, chaque année, le 27 mars. Au Congo, sous le patronage du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, plusieurs activités sont organisées par l'U.n.e.a.c (Union nationale des écrivains et artistes congolais), dans le cadre de cette commémoration, lundi 26 et mardi 27 mars 2012, au C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dramatique), à Brazzaville. Au programme: une conférence-débat sur le thème «Théâtre et société» et des représentations théâtrales, parmi lesquelles la pièce «Sur la braise» de l'écrivain Henri Djombo. Toutes ces activités sont placées sous la coordination de la F.c.a.s (Fédération congolaise des artistes de scène).

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville
Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71/06.655.8003

Od #hp d lq h# iulfd lq h
< #5 8 3 # # ID
gdq v#hv# lrvt x hv



Part de cœur et élan de solidarité des agents d'Airtel RDC à l'endroit des sinistrés et victimes de la catastrophe survenue au Congo-Brazzaville

Suite au drame tragique que le Congo a subi le dimanche 4 Mars 2012 à Brazzaville, et touchés par la tragédie ayant affecté notre pays, les agents de la société Airtel des quatre coins de la RDC ont, spontanément contribué individuellement, auprès de la Direction des Ressources Humaines de Airtel RDC pour assister leurs frères collègues et voisins du pays limitrophe de l'autre rive du fleuve Congo, car «Ebalé ya Congo ezali lopango té, ezali ndé nzéla». Ce don est le fruit de la solidarité entreprise en interne par les employés Airtel RDC et un véritable geste de fraternité à l'endroit des frères congolais de Brazzaville, sinistrés, blessés, suite à cette tragédie. Ce don est, essentiellement, composé de 52 types de médicaments, dont: Perfalgan, Gentax, Augmentin, Profenid, Trama – Z, Actrapid, Diazepam, Niflugel, Sipadol, Ciprofoxacin, Gentamicine

80mg, Gaze Hydrophile, Lactal, Glucose, Métronidazole, Forlax 10g, Quinimax 500, Micro perfuseur, etc.

Cet élan de solidarité montre combien la solidarité n'a plus de frontière et, les agents Airtel RDC ont voulu, à travers ce geste, marqué leur engagement à venir en aide à leurs frères et sœurs de Congo-Brazzaville.

Cette part de cœur de la famille Airtel s'est concrétisée ce mercredi 21 mars 2012 par la remise officielle des médicaments par la délégation d'Airtel RDC et Congo Brazzaville conduite par la Directrice des Ressources Humaines de Airtel Congo-Brazzaville, et le Responsable des Relations Publiques d'Airtel RDC à Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population qui a remercié Airtel pour cette marque de solidarité.



William MASSEMBO remettant la liste des produits au Directeur du Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population.



Une vue du don.



Les Responsables Relations Publiques Airtel Congo et Airtel DRC face aux médias.

A propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 19 pays d'Afrique et d'Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des cinq plus grands opérateurs de téléphonie mobile dans le monde en termes de nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment les services mobiles 2G et 3G, les lignes fixes et le haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, les entreprises de services et les services NLD/ILD. Dans le reste des opérations, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 246 millions d'abonnés dans l'ensemble de ses activités à la fin du mois de février 2011. Pour en savoir plus, bien vouloir consulter le site www.airtel.com

Maitre Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION
AL SAFIYAH TRAVELS**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 de Francs CFA
Siège social: BRAZZAVILLE
(République du Congo)

Maitre Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du dix-sept mars deux mil douze, enregistré le 19 mars 2012, sous folio SOIS et numéro 1047 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** AL SAFIYAH TRAVELS;
- **FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **OBJET:**
- L'Activité d'agence de voyages:
• l'organisation de voyages ou de séjours individuels ou collectifs ou la vente des produits de cette activité;
• la prestation de services pouvant être fournis à l'occasion de voyages ou de séjours, notamment la réservation et la délivrance de titres de transports, la location pour le compte de sa clientèle, de moyens de transports, la réservation de chambres dans des établissements d'hébergement touristique, la délivrance de bons d'hébergement et/ou de restauration;
• la prestation de services liés à l'accueil touristique, notamment l'organisation de circuits, de visite de villes, de sites ou de monuments

historiques, le service de guides et d'accompagnateurs de tourisme;

- **DUREE DE LA SOCIETE:** 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;
- **SIEGE SOCIAL:** Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), avenue Félix EBOUE (Face au Trésor Public Congolais), centre-ville, Boîte postale 2023;
- **CAPITAL SOCIAL:** le capital social, fixé à la somme de cinq millions (5.000.000) de francs CFA, est divisé en cent (500) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA Chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées par l'associé unique;
- **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 20 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3330;
- **DEPOT LEGAL:** le 20 mars 2012, au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 12 DA 369;
- **GERANCE:** Monsieur BATHILY Alosey est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Pour Avis
Maitre Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35/05 516.70.79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

PHARMACIE CRISTALE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 5 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 11-B-2478

**CREATION D'UN ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT
DE BRAZZAVILLE**

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la société «PHARMACIE CRISTALE», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 5 000 000 de Francs CFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/11-B-12478, tenue en date à Brazzaville du 22 mars 2012, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), enregistré à la même date, à la recette des Impôts de Baongo, sous le Folio 056/4 numéro 827, l'Associé Unique de la société «PHARMACIE CRISTALE» SARL U a décidé de la création d'un établissement secondaire dans le ressort de Brazzaville, sous la dénomination de «LABORATOIRE LUPHA», ayant pour:

nement des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques;
* La recherche et le développement dans les domaines de la pharmacie, la parapharmacie et la cosmétique;
* Les prestations de services divers.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 129, rue du Reims, Centre-ville.

Gérance: Monsieur Philippe Ludovic AMBETO est nommé en qualité de Gérant, pour une durée illimitée.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 mars 2012, sous le numéro 12 DA 386.

Pour avis et mention

Maitre Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Objet:
* La production, la distribution, la promotion, le conditionnement, le déconditionnement, et le recondition-

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Microsoft
GOLD CERTIFIED
Partner
acer

Du jamais vu au Congo!

Ordinateur portable Netbook ACER Aspire One

219.500
FCFA*

Écran 10.1"
Mémoire RAM : 2Go
Disque dur : 320Go
Webcam intégrée

- + Licence Windows 7 + Android
- + Microsoft office 2010
- + Sac de transport



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

لايكو Laico
MAYA MAYA
BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE

La Direction Générale de LAAICO Brazzaville informe tous les anciens travailleurs de l'hôtel LAICO MAYA que:

Suivant l'accord de séparation par mutuel consentement conclu conformément à l'article 39 alinéa 9 du Code du Travail, ainsi qu'à l'arrêté n°1108MTFPSS-DGT du 24 Juin 1996 du Ministre du Travail, vous avez conservé la priorité d'embauche.

«Ainsi, pour la réouverture de l'hôtel, incessamment, nous vous prions de vous rapprocher de nos services administratif et financier pour les formalités administratives, tous les jours ouvrables, du 19 au 31 Mars 2012, de 10 Heures à 12 Heures et de 15 Heures à 17 Heures, à son siège sis avenue Auxence Ickonga - Centre ville.»

Contact téléphonique: 00 242 05 556 03 38
00 242 05 551 41 14

La présence des intéressés est obligatoire

Le Directeur Général

Coupe de la Confédération

L'A.C Léopard au bord de l'élimination

Dimanche 25 mars 2012. En perdant, contre le C.S Sfaxien, son match aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération, à domicile, l'A.C Léopard de Dolisie est, peut-être, déjà, éliminé. Ipso facto, les Tunisiens du C.S Sfaxien de Tunisie ont, peut-être, déjà assuré leur droit de participer aux huitièmes de finale. Parce qu'il sera difficile, aux Congolais de Léopard, de relever le défi, au match retour. Ce serait, d'ailleurs, un exploit, s'ils le réalisaient.

On attendait beaucoup de l'A.C Léopard, dans cette confrontation. On a dû déchanter, parce que la montagne a accouché d'une souris ridicule. En moins d'un quart d'heure de jeu, les Fauves du Niari se sont mis à ramasser les buts comme des mangues. Deux, en tout, après une brève période d'observation. Car, profitant du gabarit imposant de ses joueurs, le C.S Sfaxien est passé à l'offensive. Réceptionnant une passe, à mi-hauteur, Mehel Hadet, de la tête, bat le portier Makaya, après un mouvement collectif du trio d'attaquants Labi Somam, Shedi Ambi et Fela Garbi, parti du rond central: 1-0 (7e).

Malgré ce but inattendu, la chorale locale y croit encore et ne cesse pas de battre le tam-tam. Il sera douché, lorsque, Lobi Soman, servi sur un plateau d'argent, par Salema Kastani, brûlait la politesse à son vis-à-vis et ajustait le gardien Makaya, d'un lob: 2-0 (12e).

A cette allure, on pouvait craindre une addition plus lourde. Des yeux étaient en train de sortir des orbites. Heureusement, pour l'A.C Léopard, Losseni Komara a réduit l'écart, à la 30^{ème} minute, en transformant en but un penalty. Score: 2-1, à la fin de la première période.

Qu'allait produire la deuxième période? Le public, circonspect, attendait. Eric Niemba, Césaire



Les tombeurs de l'A.C Léopard de Dolisie.

Ngandzé, Losseni et Ibara multipliaient les assauts dans le camp sfaxien. Mais, jouant bien la défensive, les Tunisiens ont gardé leur cage inviolée, évitant, ainsi, l'égalisation.

Dans deux semaines, ce sera le match retour, à Sfax. Les Tunisiens marcheront-ils sur l'A.C Léopard, en le mettant hors d'état de continuer la Coupe de la Confédération? Le pessimisme est total. L'A.C Léopard aura du fil à retordre. Beaucoup de férus congolais de football ne voient pas comment il ira prendre une victoire de deux buts d'écart. Certes, l'attaque des Fauves du Niari est percutante, mais, dans l'état psychologique actuel, il est difficile d'en attendre des miracles. Toutefois, le ballon étant rond, pour tout le monde, croisons les doigts et... rêvons d'un miracle, puisqu'il n'est pas interdit de rêver.

Equateur Denis NGUIMBI
(Envoyé spécial)

C.S Sfaxien bat A.C Léopard (2-



L'échange des fanions entre les deux capitaines. A gauche: Makita «Papou».

1). Arbitre: Wlaziri She (Tanzanie). Buts: Mehel Hadet (10e), Labi Somam (12e), pour C.S Sfaxie. Losseni Komara (26e), pour l'A.C Léopard.

A.C Léopard: Serge Makaya; Mbanza (puis Franchel Ibara, 71e), Destin Makita, Moubio, Bissiki Magnokélé; Ntela, Césaire Ngandzé (puis Arouna, 50e), Mbougou; Losseni Komara,

Bebey-Ndey, Eric Niemba. Entraîneur: Cyril Ndonga.

C.S Sfaxien: Fergani, Mehel Hadet (puis Amine Appel, 72e), Ali Morcen (puis Wlassin, 58e), Labi Somam (puis Haika, 65e), Salema Kastani (puis Jasem, 65e), Arami Youssous, Fela Garbi, Mahamoud Bensala, Amdil Rouite, Shedi Ambi. Entraîneur: Koukil

Congo, vainqueur de Cuvette F.C, à Owando: 1-0. But d'Akoli.

G.M.

Football

CARA et Etoile du Congo jouent et gagnent...

Mercredi 21, samedi 24 et dimanche 25 mars 2012, on a joué pour le compte de la cinquième journée du championnat national de football, relancé dans le groupe A, après le groupe B, le week-end d'avant. Au vu des résultats enregistrés, on constate que CARA et l'Etoile du Congo tiennent à ne plus vivre le scénario catastrophe de la saison dernière, tandis que les Diables-Noirs ont fini de digérer l'amertume de leur élimination précoce en Ligue africaine des champions. Au classement officiel du groupe A, CARA (10 points/5 matches) est seul en tête, devant l'Etoile du Congo (9 points/4 matches) et J.S.T (9 points/3 matches)... Le groupe B est l'affaire de Pigeon Vert (10 points/4 matches) et de l'A.C Léopard (9 points/3 matches)

Quant aux matches disputés, mercredi 21, à Massamba-Débat, il faut, tout de suite, signaler le succès de J.S.T sur Saint-Michel de Loukolela (2-1), et le match nul d'A.C.M avec F.C Kondzo (1-1). On est revenu, samedi, sur la

même pelouse. Où les pronostics donnaient les militaires d'Inter Club vainqueurs d'A.S Police. Comment pouvait-il en être autrement face à des policiers anémiés? En quarante minutes, leur sort était réglé, car l'Inter Club obtenait quatre buts, œuvres de Wilfrid Louvila (21e), Mputu-dia-Tsaba (30e), Kangou (37e) et Loic Mbama (39e). L'A.S Police réduisait, toutefois, l'écart par Berniche Embana (40e): 4-1.

La colonie du CARA était la plus bruyante, samedi. Ça se comprend: les Aiglons ont le vent en poupe. C'est presque vérifié. Ils ont ajouté un autre trophée à leur tableau de chasse, en l'occurrence Tongo F.C Jambon qu'ils ont épinglé. Mais, tout de même, CARA a eu des sueurs froides, avant de faire entendre raison à son jeune adversaire. Guicha Bomaniaye (23e) ayant ouvert le score, Ngomaya (52e) rétablissait l'équilibre. Heureusement, Christian Nguimbi (89e et 90e) dévoilait les intentions des Aiglons: 3-1.

Dimanche 25 mars, un match nul,

pour commencer: celui obtenu par Ajax de Ouenzé devant Saint-Michel de Ouenzé (1-1). Buts de Mokono (20e), pour S.M.O., et Rovos Ibongo (31e), pour Ajax... Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne aura été une simple formalité, pour des Diables-Noirs aux offensives meurtrières. Vainqueurs, ils n'ont pas eu à se couper en mille pour renvoyer les "Bleu et blanc" à leurs chères études. Les choses étaient si faciles qu'à la mi-temps, ils menaient, déjà, par 2-0. Buts de Bel Ange Epako (5e) et Kevin Andzouana (32e).

Ces buts étaient loin d'étancher leur soif. Ils pensaient, déjà, améliorer leur goal-average. Aussi malmenèrent-ils Patro. Trois fois, Loryl Nkolo (58e, 69e et 90e)rendit une «visite de courtoisie» au gardien Mabilia, de Patronage Sainte-Anne. Cette abondante moisson de buts a fait oublier, momentanément, aux Diables-Noirs leur désillusion africaine. Tant mieux pour eux. Score final:5-0.

Il y a, aussi, la victoire d'Etoile du

Rappel des résultats

Groupe A: J.S.T-Saint-Michel de Loukolela (2-1), A.C.M-F.C Kondzo (1-1), A.S Police-Inter Club (1-4), CARA-Tongo F.C Jambon (3-1), Ajax de Ouenzé-Saint-Michel de Ouenzé (1-1), Patronage Sainte-Anne-Diables-Noirs (0-5), Cuvette F.C-Etoile du Congo (0-1)

Groupe B:Olympic Nkayi-J.S.B (1-3), ASICO-V.Club Mokanda (0-3), Nico-Nicoyé-Pigeon Vert (0-0), Vision-U.S Saint-Pierre (0-0),F.C Bilombé-La Mancha (0-0),A.S.P-A.S Cheminots (2-2).

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis,
palettes, pièces détachées...)



Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible

Autres résultats de la Coupe de la Confédération

Séquence FC (Guinée) - COD Meknès (Maroc): 0-2
Etoile Filante (Burkina Faso)-ASEC Abidjan (Côte d'Ivoire): 2-2
US Haut Nkam (Cameroun)-Hertland (Nigéria):0-0
Lydia Academic (Burundi)-E.N.P.P.I.(Egypte): 1-1
Black Léopards (Afrique du Sud)-St Eloi Lupopo (RDC): 4-2
St George (Ethiopie)-Club Africain (Tunisie): 1-1
Invincible XI (Libéria)-W.A.C.(Maroc): 0-2
Ferroviario (Mozambique)-El Ahly Sanhdy (Soudan): 0-1
Royal Léopards (Swaziland)-U.S Tshinkuku (RDC): 0-0
Kallon F.C. (Sierra Leone)-Warri Wolves (Nigéria): 0-0
A.C Léopard (Congo Brazzaville)-C.S Sfaxien (Tunisie): 1-2
Tana Formation (Madagascar)-Inter Clube (Angola): 2-0
Simba FC (Tanzanie)-Entente Sportive de Sétif (Algérie): 2-1
Hwange (Zimbabwe)-El Amal Otbara (Soudan): 1-1
Gamtel (Gambie)-A.S Real de Bamako (Mali): 1-0
Renaissance (Tchad)-C.O de Bamako (Mali): 3-2

Formation des arbitres

Fécofoot recherche jeunes arbitres

Le département de l'arbitrage de la Fédération congolaise de football informe les jeunes gens (files et garçons), dont l'âge varie entre 18 et 25 ans, qu'il organise, du 27 mars au 1^{er} avril 2012, à Brazzaville, un stage de formation des arbitres de football. Tout jeune désirant faire partie du corps arbitral congolais est prié de s'inscrire au secrétariat de la Fécofoot, sis 80, rue Eugène Etienne (à côté de l'Institut Pasteur/Laboratoire national de santé publique) ou au siège de la ligue seniors, au Stade Massamba-Débat. (Contacts: 06.664.99.06/ 06.667.31.87/ 06.895.53.94/ 06.693.44.42)